

Pearson approuve la politique américaine en Asie mais il affirme catégoriquement: Aucun soldat canadien au Vietnam

de notre envoyé spécial, Jean-V. DUFRENE

TORONTO — Le premier ministre Pearson a profité d'une allocution qu'il prononçait hier après-midi devant un groupe d'associations ethniques pour aborder, la première fois depuis le début de sa campagne, les questions de politique internationale.

C'est avec une impatience manifeste qu'il a repoussé une fois encore, et il espère bien que ce sera la dernière, les accusations de ceux qui lui prêtent l'intention d'expédier un contingent militaire au Vietnam.

M. Pearson a insisté sur le respect des engagements internationaux du Canada, il a souligné l'influence dominante des États-Unis, reconnu que nos voisins ont pu commettre des erreurs, mais le Canada cependant, a-t-il dit, continuera néanmoins de collaborer avec les États-Unis, mais non dans la perspective d'une "destinée continentale", à laquelle il a opposé une destinée authentiquement canadienne indépendante et sans servilité, dans un esprit de coopération étroite avec les États-Unis.

Mais il ne saurait être question de décréter la conscription pour expédier un détachement d'appui aux Américains au Vietnam, a affirmé M. Pearson, sur le ton le plus catégorique.

Le premier ministre a fustigé ceux qui exploitent l'anti-américanisme à des fins de propagande (qui vise à dissimuler aux yeux du monde ses réels ennemis) et il a loué le "leadership" américain et de plus exprimé l'opinion que le retrait des USA du Vietnam ne constitue pas nécessairement une mesure qui favoriserait le retour de la paix.

"Cela pourrait même au contraire inciter d'autres puissances à remplacer par la force les troupes américaines, qui ne tiennent pas du reste à y rester", a ajouté M. Pearson qui prétend que les Américains sont davantage intéressés à "retrouver leur baseball et leur coca-cola".

Depuis le début de la campagne, MM. Réal Caouette et Diefenbaker prétendent que le gouvernement libéral a secrètement accordé un appui militaire aux USA dans le Sud-Est asiatique, et que M. Pearson n'attend plus maintenant que l'élection d'un régime majoritaire aux Communes pour y donner suite.

"Tout cela tient à une lettre de M. Johnson, adressée à 21 pays, dont je n'ai pas voulu divulguer le contenu, car il s'agissait là d'une correspondance diplomatique, et je vois d'ici la nature des relations qui s'établiraient entre pays souverains si l'on rendait publiques, sans autorisation de leurs auteurs, les missives diplomatiques qui nous sont adressées", a dit M. Pearson.

"Mais je le répète, il n'entre pas dans les projets du gouvernement canadien d'envoyer des troupes au Vietnam; c'est là une chose absurde, et j'espère ne plus en entendre parler; bien que j'en doute", a-t-il ajouté avec un brin d'humour inconsolable dans une allusion à ses adversaires qui n'ont cessé de lui prêter des intentions expéditionnaires depuis l'annonce du scrutin.

M. Pearson toutefois, a rappelé que le Canada continuera de respecter ses engagements internationaux, vis-à-vis de l'OTAN dont il reconnaît qu'elle devra s'adapter aux conditions nouvelles, mais qui constitue encore l'assise de la sécurité et de la paix occidentale; vis-à-vis des Nations unies également au sein desquelles le Canada fut toujours au premier plan des solutions de règlements pacifiques face à des conflits qui risquaient de se généraliser.

"Nous n'avons jamais hésité à nous engager dans ce sens, et j'espère que nous n'hésiterons jamais", a dit M. Pearson en rappelant cependant que son gouvernement refuse d'envisager la notion du désarmement unilatéral.

Au sujet du Vietnam, il a répété que le projet d'une mission de paix du Commonwealth fut bien accepté par les États-Unis bien que sa composition pût tout autant affecter les intérêts américains.

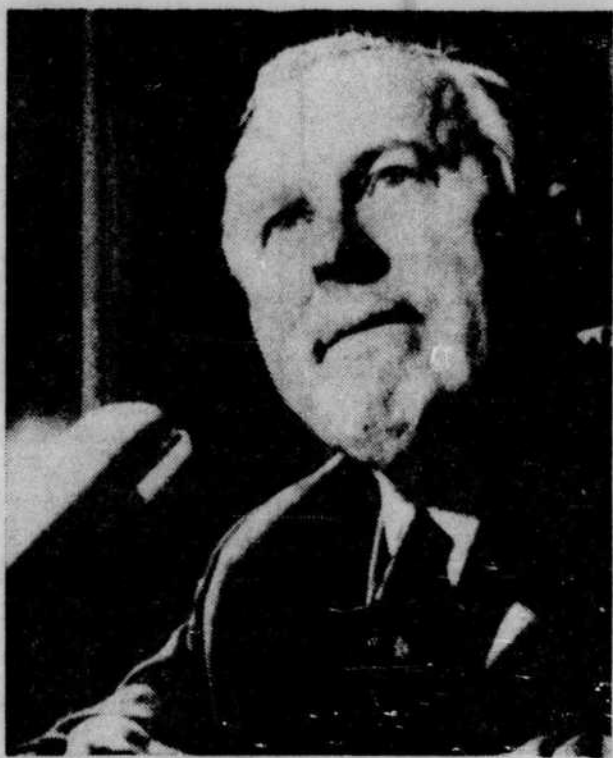
Des quatre membres de l'organisme en effet, trois n'étaient pas "occidentaux": les premiers ministres du Nigeria, du Ghana et de Trinidad. Le quatrième était le premier ministre Wilson.

"Nous souhaitons que des négociations aient lieu, sans conditions, mais c'est le Vietnam et leurs supporters communistes du Nord-Vietnam qui ont refusé de reconnaître la mission de paix", a rappelé M. Pearson.

"Dans ces conditions, il faut craindre que l'anti-américanisme qui se manifeste à l'égard des USA par suite de leur présence au Vietnam ne devienne l'instrument de ceux qui cherchent à affaiblir le leadership des États-Unis dans le monde. Cette propagande dissimule au monde ses ennemis réels, qui ne sont pas les États-Unis", a déclaré le premier ministre dans un discours qui se voulait d'abord consacré tout entier aux problèmes des relations internationales.

M. Pearson a manifesté son déplaisir pour les appellations "ethniques" et "néo-canadiens", et il a dit ne reconnaître quant à lui qu'une seule ethnie au Canada, l'ethnie canadienne.

Ceux qu'on appelle la troisième force" représente un bon tiers de la population canadienne et davantage même dans l'agglomération torontoise. Sans leur appui le 8 novembre, le succès des libéraux qui comptent 16 comtés sur 18 dans la Toronto métropolitaine serait irrémédiablement compromis, bien que les stratèges s'attendent cette fois à en perdre un ou deux dans la mêlée du prochain scrutin. Pour l'apaisement de ces citoyens qui constituent dans tout pays à forte immigration la classe la plus laborieuse, et fatalement soupçonnée à l'endroit des indigènes qui réclament des privilèges historiques, M. Pearson a rappelé que le concept des deux races fondatrices peut sembler restrictif aux oreilles du nouveau Canadien. Mais à vrai dire, "il ne signifie pas davantage que la reconnaissance d'une réalité historique".



Pearson n'a pu parler faute de micro à Toronto

TORONTO (De notre envoyé spécial) — Sous le plus grand chapiteau libéral du monde, le parti de M. Pearson a réussi hier soir à masser de 10.000 à 12.000 enthousiastes partisans assoiffés de pain et de jeux, fanfares et discours, dans un décor qui tenait davantage d'une ville futuriste que d'un centre d'achats, à quelques milles de Toronto.

Voir page 10: Spectacle

M. PAUL MARTIN:

Ottawa votera pour la Chine à l'ONU dès que Pékin voudra négocier

HALIFAX — Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que le Canada appuierait l'admission de la Chine communiste aux Nations Unies si Pékin manifestait le désir de négocier le règlement pacifique des conflits indo-chinois.

M. Martin a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que l'ONU devait avoir une représentation universelle et il a soutenu ses efforts faits en ce sens par U Thant, secrétaire général de l'ONU.

"Certes, cette organisation mondiale doit être universelle", a-t-il affirmé. Mais Pékin doit tout d'abord cesser ses tentatives de mettre sur pied un organisme concurrent et montrer sa volonté d'entamer des négociations.

L'engagemment par le Canada d'un vote favorable à l'admission de la Chine

continentale à l'ONU ne signifierait d'ailleurs pas nécessairement la reconnaissance du régime communiste.

"La Mongolie extérieure a été admise aux Nations unies il y a trois ans, mais ce n'est que l'an dernier que nous l'avons reconnue", a noté le ministre.

Faisant allusion à la vente imminente de biens canadiens à la Chine, M. Martin a souligné que les relations commerciales n'avaient rien à faire "du point de vue constitutionnel avec l'admission aux Nations unies".

"C'est notre politique de faire le commerce de marchandises non stratégiques avec la Chine. Nous croyons en la nécessité de relations commerciales et culturelles pour nous faire connaître".

Au sujet de l'accord canado-américain sur l'industrie automobile, il a déclaré "qu'il avait eu pour résultat de doubler le volume de nos exportations de pièces détachées et de réduire le chômage. Cet accord devrait stimuler l'industrie automobile à travers le Canada", a-t-il ajouté.

M. Martin était de passage à Halifax où il a prononcé une allocution devant les étudiants de l'université St. Mary.

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux, froid, échappées de soleil. Risque de neige. Max.: 50

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SS. SIMON ET JUDE

Les librairies
F. PILON INC.

Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Voir page 10: Gérard Pelletier



T. C. Douglas: "Je laisse le Québec à Robert..."

de notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

VANCOUVER — "Bien sûr que l'autonomie dont jouit le Nouveau parti dans le Québec peut mener à la séparation du parti en deux ailes au niveau national. Le NPD comme parti a le même problème que le Canada comme pays. Il faut être prêt à courir de tels risques lorsqu'on reconnaît un statut spécial au Québec".

Entre deux "coffres parties" dans son comté, le chef national du NPD, M. Tommy Douglas, évoque la campagne que mène à l'autre bout du pays le chef québécois Robert Clélie. Il confirme que les néo-démocrates québécois ont pleine liberté dans cette campagne, liberté de fixer leurs propres itinéraires, de rédiger leur propre propagande, d'insister sur les points du programme qui leur semblent plus pertinents à la situation locale. Lui-même, M. Douglas, n'a fait qu'une brève incursion dans le Québec, se partageant pour le reste entre l'Ontario, les Prairies, la Colombie-Britannique et son propre comté de Burnaby-Coquitlam, en banlieue de Vancouver. "Je laisse le Québec à Robert", explique-t-il.

Mais il précise que les néo-démocrates québécois sont en "constant contact avec les bureaux nationaux et sont tenus, comme toutes les sections du parti, à respecter le programme mis au point par le congrès. Récemment, dit-il, les 17 candidats libéraux des Maritimes se sont réunis pour mettre au point un "programme libéral pour les Maritimes". Mais c'est leur programme, pas celui du parti; et les libéraux s'ils sont élus ne sont pas tenus de le réaliser. Dans notre parti le congrès fait le programme et les députés sont tenus de le respecter".

En réponse à une question, M. Douglas reconnaît que ce programme rejoint à bien des égards les vues des "libéraux de gauche" au Québec. "Il y a une communauté d'esprit entre le NPD fédéral et l'aile progressive du parti libéral québécois, représentée par des hommes comme René Lévesque, dit-il. C'est d'ailleurs pour cela que le Nouveau parti ne forme pas d'aile provinciale au Québec pour le moment".

Mais le leader néo-démocrate n'entretient pas les mêmes sentiments à l'égard des libéraux fédéraux du Québec. Ce qu'il faut entendre plus que tout pour l'avenir du Canada dans la présente élection, dit-il, c'est que les libéraux remportent le pouvoir avec une très faible majorité de députés dont la moitié viendrait du Québec; les trois quarts des candidats libéraux québécois font partie de la vieille garde ou sont sous son contrôle et s'ils se trouvaient en position de force à Ottawa, ils isoleraient des hommes comme Marchand et Sauvé tout comme ils ont isolé Sauvé dans le dernier parlement. M. Pearson aurait dû attendre que la vieille garde soit balayée avant de déclencher une élection. Il ne l'a pas fait. C'est elle qui a désigné la plupart des candidats du Québec. Le premier ministre a été forcé d'intervenir personnellement pour trouver des comités à MM. Pelletier et Trudeau.

Voir page 10: M. Douglas et le Québec

Priorité au français dit R. Lévesque

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — M. René Lévesque a rejeté, hier, la thèse de l'unilinguisme, telle que prônée actuellement dans le Québec, et a admis le principe du français prioritaire "comme une étape essentielle et rentable que même les jeunes Anglo-Saxons de la province sont de plus en plus prêts à accepter".

"Monsieur les ministres", comme l'a interpellé un étudiant, — puisqu'il cumule les ministères des richesses naturelles et du bien-être social — a parlé durant plus d'une heure devant une salle comble au pavillon des étudiants de l'université Laval. En fait, il s'agissait d'une causerie-recrutement organisée par le club libéral des étudiants; mais M. Lévesque, les questions fusant de toute part, s'est laissé entraîner avec son aisance habituelle hors de son sujet principal.

Tout y a passé: de sa conception du pouvoir à la formule Fulton-Favreau. Résumons:

1.—Le ministre trouverait déplacé de patronner une campagne intense de recrutement du club libéral de Laval. Quand on est étudiant, on est de nature dans l'opposition, sauf quelques exceptions qui recherchent les bonnes grâces du pouvoir. Il y a des groupes séparatistes... c'est normal, "c'est même une des solutions qu'on peut envisager". Cependant, pour quelques étudiants qui temporairement voudraient faire partie du club afin de s'initier aux problèmes et à la contrainte du pouvoir, M. Lévesque avec quelques-uns de ses collègues et hauts fonctionnaires sont prêts, dans le cadre des activités du club libéral, à leur faire toucher la réalité.

2.—M. Lévesque se mélerait-il de la campagne fédérale? La réponse est immédiate: "Non". Cependant, le ministre se réserve le droit d'accorder son appui à des candidats individuels "qui ne seraient pas nécessairement des candidats libéraux". Pour lui, la séparation des ailes provinciale et fédérale du parti n'est pas une farce, il garde sa liberté et avoue qu'il ne milita pas en faveur du parti de M. Pearson.

3.—La formule Fulton-Favreau? Il ne vaut pas la peine d'en parler. "Elle fait désormais presque partie de l'Histoire", a dit le ministre.

4.—Pourquoi ne fondez-vous pas un parti national socialiste? Les indépendantistes ont besoin de vous. Le ministre est clair: il fait partie d'un gouvernement. Il accepte de travailler avec une équipe. D'ici un an, il y aura des élections. Qu'arrivera-t-il? Il ne le sait pas. Il manœuvre dans le domaine du possible, et ne s'engage pas pour l'avenir.

Voir page 10: Lévesque

Les partis et l'économie (1)

par Jean-Pierre FOURNIER

Depuis la Confédération, les gouvernements qui sont entrés en fonction à Ottawa se sont trouvés en face de tâches économiques souvent gigantesques: il y eut, en 1830, le krach, en 1917 et en 1945, la reconstruction, en 1962, la crise du dollar.

La mission du prochain gouvernement, pour être d'un autre ordre, ne sera pas moins complexe: il lui faudra, d'une part, empêcher sans la freiner que la prospérité des 24 derniers mois ne tourne à l'inflation; d'autre part, assurer un rythme de croissance qui per-

mette d'absorber le million de Canadiens qui envahiront le marché du travail d'ici 1970.

Le Conseil économique du Canada, dans son premier rapport, a fixé à 5,5 pour cent la majoration requise par ce gonflement extraordinaire de la main-d'œuvre. Au bout d'une période de trois ans au cours desquels l'expansion a dépassé six pour cent, l'objectif peut sembler bien modeste, mais soutenir un tel rythme pendant encore cinq ans commandera en réalité un effort de tous les instants.

Déjà,

- la courbe des prix déborde de la marge d'augmentation (2 p.c.) que le CEC tenait pour admissible;
- la productivité retarde dans la mesure où l'économie s'approche de son plein rendement;
- le déficit commercial s'accroît en dépit de ventes toujours plus phénoménales de bié.

La réalisation des objectifs déterminés par le Conseil dans son rapport réclamera une dose de vigilance, d'énergie et de...

Voir page 10: Les partis

Un seul Gérard Pelletier dans Hochelaga

L'imprimeur se désiste à l'heure où le journaliste dénonçait le complot tory

par Réal PELLETIER

A l'heure exacte où Gérard Pelletier-journaliste commençait une conférence de presse pour dire que les conservateurs étaient associés à la candidature d'un Gérard Pelletier-imprimeur dans Hochelaga, Gérard Pelletier-imprimeur se présentait au bureau du président d'élection du comté, M. Maurice Lamoureux, pour retirer son nom de la liste des candidats.

La coïncidence s'est produite à 17 heures hier, soit 16 heures exactement avant l'heure officielle après laquelle il aurait été impossible de retirer une candidature, ce qui aurait eu pour effet de créer une confusion certaine dans l'esprit des électeurs d'Hochelaga. Maintenant, il est assuré qu'il n'y aura qu'un seul Gérard Pelletier en liste le 8 novembre, et c'est le journaliste.

Le président d'élection, M. Maurice Lamoureux, a déclaré au DEVOIR dans une entrevue que les bulletins de scrutin portant deux Gérard Pelletier avaient déjà été imprimés, mais que le président général des élections a été saisi sur le champ du retrait de la lut-

te de Gérard Pelletier-imprimeur, que les bulletins imprimés seront brûlés et que de nouveaux bulletins ne comprenant qu'un seul Gérard Pelletier seront imprimés sous peu.

Au cours de sa conférence de presse, M. Pelletier-journaliste a produit des photostats des bulletins de présentation de deux candidats, MM. Gérard Pelletier-imprimeur et Marius Heppell, candidat conservateur. Ces bulletins, par lesquels les candidats avaient officiellement l'officier rapporteur de leurs candidatures, doivent porter la signature d'un minimum de 25 répondants.

Voir page 10: Gérard Pelletier



'Union Jack' en tête, des étudiants ont accueilli Dief à Fredericton

De notre envoyé spécial, Gilles LESAGE

SAINT-JEAN (N.B.) — M. Diefenbaker a été accueilli par des étudiants portant un énorme "Union Jack", hier midi, à Fredericton, première étape de sa tournée au Nouveau-Brunswick. Autour d'un drapeau, quelques dizaines de partisans, gelés par le froid et par la première neige "fondante" qui tombait sur la région.

Dans la salle d'attente, une dizaine d'étudiants exhibaient placidement des pancartes: "Abolissez les frais de scolarité à l'université". Un agent de sécurité de l'aéroport, les pria de se retirer à l'extérieur, ce qu'ils firent sans gronder, en étudiants sages. Le chef conservateur passa près d'eux, les salua et leur donna la main.

Accompagné du député conservateur de York-Sunbury au dernier parlement, M. J. C. Macrae, et de M. J. Hugh John Fleming, ancien ministre, candidat dans Victoria-Charlotteville puis à l'Université, avant de se diriger vers St-Jean; il alla sur les quais serrer la main des débauchés, en compagnie de M. Thomas Bell, député de St-Jean-Albert dans le dernier parlement et à nouveau candidat.

Tendant à rétablir la balance, les conservateurs avaient tout mis en oeuvre, hier soir, pour remplir la plus grande salle de la ville portuaire: le Lord Beaverbrook Rink, qui compte 4.000 sièges. Ils ont tenté d'en faire "le plus vaste

ralliement politique" jamais tenu au Nouveau-Brunswick, selon la publicité électorale du parti, comptant que cette "invasion" puisse annuler l'appui de M. Robichaud envers ses amis libéraux du fédéral. La fanfare et les majorettes avaient été invitées à créer de l'atmosphère, tandis que des autobus avaient été nolisés

d'un peu partout pour amener des partisans au ralliement.

Mais, répète-t-on, les vieilles habitudes perdent difficilement la vie dans cette province, ajoutant que la représentation de la province au dernier Parlement représentait fort bien cette tradition: Six libéraux,

Voir page 10: Diefenbaker

Le passage de Diefenbaker a donné un regain de confiance aux conservateurs du Québec

SAINT-JEAN. (De notre envoyé spécial). — Le passage de M. Diefenbaker à Québec a donné un regain de confiance aux progressistes conservateurs de la province. Les principaux organisateurs affichaient des mines réjouies à la suite du meeting de mardi soir et hier matin en reconduisant le leader à l'aéroport.

Bien sûr, l'assistance de 1.000 personnes qui remplissait le centre Durocher, en plein quartier populaire, face au comité central du candidat libéral Jean Marchand, n'a pas manifesté l'enthousiasme défilant qui serait le présage d'un balayage; mais M. Diefenbaker et les divers orateurs ont été écoutés avec attention, dans un calme absolu, qui n'a brisé aucune interruption.

Les conservateurs étaient contents justement parce que tout s'est passé dans le calme: n'avait-on pas tenté de faire croire à M. Diefenbaker que son passage à Québec serait tapissé de traquenards et entouré de l'indifférence la plus complète. Mais les Québécois sont hospitaliers, on le sait, et ils l'ont manifesté une fois de plus à l'égard de l'avocat de Prince-Albert.

Voulaient-ils simplement manifester leur "sympathie" envers un leader qui en est probablement à sa dernière campagne? Voulaient-ils plutôt entendre cet homme emporté dans le spectacle, devant une foule, est très élevant?

M. Diefenbaker, évidemment, ne l'entend pas ainsi. Voir page 10: Après Québec

Vatican II au jour le jour

Une nouvelle phase dans les travaux du Concile

CITE DU VATICAN — "Il faudra que l'assemblée s'habitue à quelques moments de silence entre deux votes". Cette recommandation que Mgr Pericle Felici, secrétaire général du concile, a donnée hier à l'assemblée, a ouvert une nouvelle phase dans les travaux de "Vatican II".

Cette phase semble d'ailleurs avoir commencé dès hier. Les discussions étant achevées, la séance a été consacrée en effet pour la plus grande partie aux votes qui se sont succédés sur le schéma de la liberté religieuse, et dont toutes les parties ayant fait l'objet d'un vote, ont été adoptées à des majorités dépassant les deux tiers des voix, comme le requiert le règlement.

D'autre part, un simple prêtre a été admis à prendre la parole devant l'assemblée. Mgr Thomas Fells, curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Philadelphie, aux États-Unis, qui a remercié le concile au nom de ses confrères du monde entier pour l'intérêt avec lequel ont été étudiés les problèmes de la vie sacerdotale.

L'orateur, qui a parlé en latin, s'est d'abord réjoui de ce qui est dit dans le schéma sur le célibat ecclésiastique, sur l'accent qui a été mis sur la célébration eucharistique, et sur l'accent qui a été mis sur la célébration eucharistique, et sur la distinction faite entre le sacerdoce des fidèles et celui du prêtre. Il est satisfait aussi de ce qui est proposé pour assurer au clergé des moyens d'existence normaux. Il souhaiterait cependant, d'autre part, que soit mieux montrée la participation du prêtre au sacerdoce du Christ et au mystère de la Rédemption. Il voudrait aussi que l'on insiste davantage sur la coopération de l'évêque et de ses prêtres et que l'on indique les différences entre la spiritualité du prêtre et celle du religieux. En conclusion, il a souligné l'importance du rôle que les prêtres auraient à jouer pour la mise en application des décisions du concile.

Les résultats des votes d'hier sur le schéma de la liberté religieuse, qui n'avaient pu être publiés la veille,

ont été communiqués hier aux pères du concile.

Le premier de ces votes porte sur les paragraphes concernant les fondements de la liberté religieuse, qui se trouvent dans la dignité de la personne humaine. Ils précisent qu'aucune contrainte ne doit être exercée à ce sujet et que la liberté religieuse doit être garantie à tous. Ils indiquent, d'autre part, que l'homme doit rechercher la vérité, ce qui entraîne pour lui l'obligation de rechercher Dieu. Le résultat a été : 2.000 placet contre 228 non placet.

Les paragraphes qui ont fait l'objet du second vote affirment le droit pour les autorités religieuses de nommer les ministres du culte et de construire des édifices religieux, ainsi que le droit à l'enseignement religieux.

En voici les résultats : placet, 2.026; non placet, 206. Pour le troisième vote, le concile déclare que lorsque éventuellement les autorités civiles reconnaissent une religion particulière, cette reconnaissance doit s'accompagner du respect des droits de ceux qui ont une autre religion. La liberté religieuse ne peut subir de limitations autres que celles rendues nécessaires par le bien commun véritable et par les impératifs de l'ordre public. Résultat : placet 2034, non placet 196.

Deux votes d'ensemble ont eu lieu ensuite sur les deux moitiés de cette première partie du schéma. Résultats : placet 1539, non placet 65, placet juxta modum 543 et placet 1715, non placet 68, placet juxta modum 373.

On sait que le vote "placet juxta modum" approuve le texte, mais propose un amendement, toutefois, la majorité des deux tiers étant atteinte, le vote est acquis.

Sur le cinq votes qui ont eu lieu ce matin, le résultat du premier scrutin a seul été publié. Il porte sur les premiers paragraphes de la deuxième partie, qui indiquent que la liberté religieuse s'enracine dans la Révélation, car de celle-ci découle la notion de la dignité de la personne. En voici les résultats : placet 2087, non placet 146.

GERANT DES VENTES

Recherchons un gérant des ventes pour le département de courtoisie d'une maison d'édition canadienne détenant plusieurs exclusivités de livres français très reconnus. La personne recherchée devra posséder de l'expérience dans la vente du livre, avoir une bonne éducation, une belle personnalité.

REPRESENTANTS HOMMES OU FEMMES

Notre service des bibliothèques et librairies requiert les services de 2 représentants pour le district du Montréal Métropolitain.

Veuillez écrire au Directeur Général en mentionnant âge, état matrimonial, degré d'instruction, expérience et références à :

CASE 1425, LE DEVOIR, MONTRÉAL

Veuillez indiquer le nom de l'envoi pour lequel vous faites la demande d'emploi

UN DES PLUS IMPORTANTS PRODUCTEURS DE VINYL DU CANADA

recherche les services d'un jeune homme agressif pour
VENDRE DU PLASTIQUE VINYL

Le candidat choisi devra être de préférence bilingue, âgé de 18 à 25 ans et diplômé de l'Université.

L'expérience n'est pas nécessaire pour cet emploi mais le candidat devra posséder d'excellentes aptitudes pour la vente.

Endroit : Ste-Thérèse, P.Q.

Envoyer résumé à :

**Dossier H
SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED,
Boite Postale 6030, Montréal, Qué.**

REALISATEUR DE TELEVISION

DEMANDE

Expérience requise
Conditions avantageuses

Offre intéressante pour réalisateur, régisseur
ambitieux ou script-assistante

Ecrire en fournissant toutes les informations requises à :

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

**CKTM - TV
C.P. 277**

Trois-Rivières

OU

Pour rendez-vous personnel et rencontre
au cours de la journée

COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT :

**M. FERNAND PAQUET
Directeur de la production
Montréal**

UN. 1-2269

LUNDI, 1er novembre 1965

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ELECTROLIER CORPORATION

Le plus progressif manufacturier d'unités d'éclairage du Canada requiert un **INGENIEUR BILINGUE ET GRADUE** ou équivalent, soit en électricité ou en mécanique pour diriger un groupe s'occupant de travail de production.

L'homme choisi doit avoir l'expérience de la fabrication et de préférence production de produits métalliques. Celui que nous cherchons doit pouvoir bien s'entendre avec les autres et posséder toutes les qualités de chef qui lui aideront à diriger un département avec succès. Il doit posséder l'initiative de prendre ses propres décisions, faire exécuter les tâches promptement de façon soutenue et de lui-même.

Cette position permanente à notre bureau-chef à Ville d'Anjou offre d'excellentes conditions de travail et salaire à l'échelle supérieure.

Se présenter à :

ELECTROLIER CORPORATION

8501 est. rue Jarry

Ville d'Anjou

GERANT ASSURANCE-VIE

Pour société canadienne-française en plein développement. Succursale de Montréal.

Le candidat devra avoir 3 ans d'expérience en assurance-vie comme gérant ou assistant-gérant et devra posséder les qualités requises pour développer et conduire une agence d'assurance-vie. L.U.A.T.C. et C.L.U. préférable. Revenu dans les 5 chiffres et à discuter.

Ecrire à **CASE 1423, LE DEVOIR, MTL**

INGENIEUR - TECHNICIEN

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur diplômé avec 8 à 12 ans d'expérience dans les domaines de la mécanique, de l'électricité ou des contrôles de la qualité, pour un poste d'envergure offrant la possibilité d'exercer son initiative sur des problèmes variés. Cet ingénieur-généraliste aura d'excellentes chances d'avancement.

Nous cherchons également un technicien intéressé à se créer un poste d'avenir dans le domaine des contrôles de qualité.

Ces postes sont offerts par une importante entreprise de pâte et papier de la province, et une certaine connaissance de cette industrie serait un atout. Les salaires sont proportionnés aux qualifications.

Nous faire parvenir votre curriculum complet.
Discrétion absolue.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

1224 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 701,
Montréal 25, P.Q.

**The Shawinigan
Engineering Company
Limited demande
des ingénieurs, techniciens
et dessinateurs**

GÉNIE CIVIL	Ingénieurs, au moins cinq ans d'expérience dans les grands travaux de génie civil pour l'industrie lourde.
HYDRAULIQUE	Ingénieurs, cinq années d'expérience ou plus en conception hydraulique de projets hydro-électriques et autres.
MECANIQUE	Ingénieurs, 3-5 ans d'expérience en systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, tuyauterie haute pression et équipement connexe, manipulation des matériaux dans l'industrie lourde.
LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE	Ingénieurs, génie civil ou mécanique, 3-5 ans d'expérience, pour études de lignes de transport à haute tension. Connaissance de l'arpentage et des méthodes de construction très utiles.
PLANNING ET ORDONNANCEMENT	Ingénieur, spécialisé dans le planning par la méthode du parcours critique (CPM) et autres méthodes d'ordonnement de grands travaux. Devrait avoir trois ans et plus d'expérience ou travaux de génie mécanique ou électrique, construction ou mise en marche. Une connaissance de l'anglais sera avantageuse.
DESSINATEURS	Cinq ans et plus d'expérience — dessin architectural ou dessin de structures béton, charpentes, bâtiments industriels.

Les ingénieurs devront être membres de la Corporation des ingénieurs de Québec (ou éligibles).

Emplois stables, offrant de bonnes possibilités d'avancement. Excellent régime d'assurances collectives et conditions de travail de premier ordre. Les candidatures seront strictement confidentielles. Prière de poser sa candidature par écrit, en donnant l'essentiel de ses qualifications.

Directeur du Personnel,

**The Shawinigan Engineering
Company Limited**

C.P. 3010, Station B
Montréal, P.Q.

GÉNIE MUNICIPAL

Bureau d'ingénieurs conseils, situé dans la ville de Laval, recherche les services de deux ingénieurs possédant environ 3 ans d'expérience dans le génie municipal.

Envoyer curriculum vitae à :

CASE 1427, "LE DEVOIR"

STATISTIQUES

Un organisme public de grande envergure recherche un chef de section capable de diriger une équipe affectée au travail de manipulation de données.

Cette section voit à la compilation de données démographiques et autres et à la préparation de tableaux de moyennes, de densité et de mesures de dispersion; elle dresse des tableaux comparatifs, des histogrammes et des courbes de distribution; elle fait des analyses de recensements ainsi que des projections statistiques pour fins de planification à court terme et à long terme; elle présente le résultat de ses recherches sous forme de rapports.

Les candidats à ce poste doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir une ou deux années de formation universitaire en statistiques démographiques, scientifiques ou commerciales. Ils doivent également avoir une expérience de quelques années de supervision dans ce travail.

Ce poste intéressera des candidats dont le traitement actuel se situe aux environs de \$5.500 par année et cet employeur offre, en plus, un éventail de bénéfices sociaux spécialement intéressants.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae des postulants devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de services devront porter l'indication "STATISTIQUES" et être adressées à :

Price Waterhouse & Cie

**Edifice Canada Cement, Square Phillips
Montréal 2, P.Q.**

SPECIALISTE EN STRUCTURE

(Architecte ou Ingénieur)

Un organisme public de grande envergure offre une situation très intéressante à un spécialiste en structure à la recherche d'un emploi permanent.

Le candidat choisi participera à l'étude de nombreux projets de construction au point de vue structural. Son travail s'effectuera au stade des esquisses de même qu'à celui des plans et devis définitifs et des cahiers des charges préparés par les architectes. Le candidat choisi devra également se maintenir à la pointe du progrès en architecture scolaire et être constamment renseigné sur les nouveaux produits et techniques.

Les postulants doivent être membres d'une association professionnelle et posséder une expérience de plusieurs années dans la préparation et l'analyse de plans.

Ce poste intéressera des candidats dont le traitement actuel est supérieur à \$10.000 par an et cet employeur offre, en plus, un éventail de bénéfices sociaux spécialement intéressants.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae des postulants devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de services devront porter l'indication "SPECIALISTE EN STRUCTURE (Architecte ou Ingénieur)" et être adressées à :

Price Waterhouse & Cie

**Edifice Canada Cement, Square Phillips
Montréal 2, P.Q.**

ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Un organisme public de grande envergure requiert les services d'un Directeur de la Recherche en études démographiques pour un travail à plein temps des plus stimulants.

L'équipe dont il fera partie doit procéder à des études de population au point de vue ethnique, social et économique et faire des projections de l'augmentation et du mouvement de la population, en fonction de projets scolaires à court terme et à long terme. Le travail exige l'utilisation des techniques récentes de démographie et de statistique.

Le directeur sera appelé à soumettre des rapports et à assurer la liaison avec les autres organismes œuvrant dans le même champ d'action. Il aura la latitude d'entreprendre des projets de recherche dans des domaines connexes.

Le candidat idéal détiendra une maîtrise en sciences sociales, en géographie ou en mathématiques (statistique), et possèdera une expérience pratique de quelques années. Cependant, les candidats possédant moins de qualifications académiques ne seront pas exclus, si leur expérience pratique est jugée suffisante.

Un traitement des plus satisfaisants est prévu pour ce poste. L'employeur offre, en plus, un éventail de bénéfices sociaux spécialement intéressants.

C'est à titre confidentiel, suivant l'éthique professionnelle, que nous recevons les candidatures à ce poste. Le curriculum vitae des postulants devra faire état des renseignements personnels usuels, ainsi que des antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience des affaires.

Les offres de services devront porter l'indication "ETUDES DEMOGRAPHIQUES" et être adressées à :

Price Waterhouse & Cie

**Edifice Canada Cement, Square Phillips
Montréal 2, P.Q.**

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal

EDUCATION PHYSIQUE

Un concours de sélection est ouvert pour le choix d'un conseiller et de deux conseillères en éducation physique pour les écoles élémentaires.

FONCTIONS :

- a) promouvoir l'éducation physique au cours élémentaire.
- b) organiser des cours de perfectionnement pour le personnel enseignant.
- c) aider les titulaires des classes élémentaires.

CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ :

- a) posséder un baccalauréat en éducation physique, un grade ou un diplôme jugé suffisant comme spécialisation dans cette discipline;
- b) posséder un brevet spécialisé en éducation physique, un diplôme d'enseignement reconnu ou un permis annuel émis par le Ministère de l'Éducation;
- c) avoir enseigné avec succès dans la discipline concernée, depuis au moins deux (2) ans : soit à la Commission, soit dans une autre commission scolaire, soit dans une institution d'enseignement reconnue.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ :

Une liste sera dressée, par ordre de mérite, à la suite d'une interview devant un jury d'examen qui tiendra compte des qualifications spéciales et du dossier complet de chaque candidat.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION :

Les personnes choisies auront temporairement le statut d'instituteurs réguliers. Leur traitement sera fixé selon leurs qualifications et les années d'expérience reconnues. Les frais de déplacement seront déterminés par la Commission.

ADMISSION AU CONCOURS :

Les demandes d'admission au concours, accompagnées du curriculum vitae, doivent être adressées à M. Olivier Nolet, membre du Service du Personnel enseignant, avant le 29 octobre 1965.



Monsieur, SAVEZ-VOUS BOIRE ?

Si oui, vous connaissez déjà **PERRIER**, le "mixer inimitable". Tout ce qui est bon à boire se "marie bien" et "se boit mieux" avec **PERRIER**, l'eau de source naturellement pétillante qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Rien n'y a été ajouté, ni retiré. Source phénomène, **PERRIER** est absolument naturelle. On l'a simplement embouteillée... sur place.

Si vous êtes un fin connaisseur, vous savez également pourquoi on a surnommé **PERRIER** "l'aristocrate des eaux de table". Et si, par surcroît, vous l'avez déjà bue "nature" ou avec une tranche de citron, alors là, inutile d'insister, nous n'avons vraiment plus rien à vous apprendre!

perrier
EAU PÉTILLANTE
NATURELLE

Importée de France

EN VENTE DANS LES PHARMACIES, ÉPICERIES ET SUPERMARCHÉS



Johnson: la formule FF est l'oeuvre lucide de l'Establishment pour maintenir l'ordre établi

La formule Fulton-Favreau représente la volonté lucide de l'Establishment de maintenir l'ordre constitutionnel établi, le même Establishement dont le premier ministre était le fidèle porte-parole lors de son passage comme ministre et député à Ottawa, a déclaré hier midi M. Daniel Johnson.

Profitant de l'hésitation manifestée récemment par M. Lesage sur les vertus de la formule de rapatriement de la constitution, M. Johnson a employé toutes ses énergies à faire ressortir ce qu'il considère comme les contradictions fondamentales, la "trahison" dont le premier ministre s'est rendu coupable à l'égard du Québec en appuyant simultanément la formule controversée

et le statut particulier pour le Québec.

Faisant usage tantôt des textes comme le Livre blanc sur la formule FF, tantôt des traits de la personnalité politique de M. Lesage, M. Johnson a fait une charge d'une rare intensité contre le premier ministre, dans une causerie qui inaugurait la saison, au club Renaissance de Montréal.

Dans le Livre blanc — approuvé par M. Lesage — il est dit, a noté le chef de l'Union nationale, qu'une délégation de pouvoir d'Ottawa à une province est impossible, ce qui contredit carrément la thèse d'un éventuel statut particulier pour le Québec.

A l'appui de ses affirmations, M. Johnson cite le Livre blanc à la page 31: "... certains ont exprimé la crainte que la disposition relative à la délégation puisse permettre à une province qui s'emploierait d'acquiescer au sein de la Confédération un statut complètement différent de celui des autres. Une analyse rigoureuse de la disposition relative à la délégation démontre qu'elle n'offre pas une telle possibilité.

Le Livre blanc poursuit: "Si une province veut édicter une loi qui ne relève pas de sa compétence, elle ne peut obtenir le droit de le faire sans que le processus ne soit soumis à l'approbation de la commission et à celles du comité parlementaire de la constitution. L'Establishment voulait, par la formule FF, "mettre le verrou sur les vraies formules possibles", d'ajouter M. Johnson.

Parlant du récent voyage du premier ministre dans l'Ouest, le chef de l'Union nationale s'est fait éloquent, amer même.

"à perpétuer une trahison contre la nation canadienne-française" en tentant de faire admettre ce texte qui représente la



volonté lucide de l'Establishment de maintenir l'ordre constitutionnel établi, tout en amusant le peuple avec la commission Laurendeau-Dunton. La formule FF, dit-il, était destinée d'avance à faire échouer les recommandations de la commission et à celles du comité parlementaire de la constitution.

L'Establishment voulait, par la formule FF, "mettre le verrou sur les vraies formules possibles", d'ajouter M. Johnson.

Parlant du récent voyage du premier ministre dans l'Ouest, le chef de l'Union nationale s'est fait éloquent, amer même.

"M. Lesage, dit-il, vient de découvrir, après avoir été député et ministre à Ottawa, que les Anglais ne nous comprennent pas. S'il m'entendait, je sais qu'il me soupçonnerait de l'accuser d'avoir été ivre pendant tout le temps qu'il a été à Ottawa. Mais je sais qu'il n'a pas passé son temps ivre à Ottawa. Alors qu'il était ministre des affaires du Nord, c'est lui qui a ordonné l'enseignement de l'anglais aux Esquimaux. C'est lui qui, en 1949, a fait donner par Londres à Ottawa le pouvoir d'amender seul la constitution."

Aujourd'hui, a poursuivi M. Johnson sur le sujet de la formule Fulton-Favreau, le premier ministre voudrait donner à entendre qu'il hésite, qu'il réfléchit, qu'il ne sait plus s'il est pour ou contre la formule, mais chacun retiendra que vendredi soir, le 22 octobre, lors de la session spéciale de l'Assemblée législative, il a refusé avec tous ses ministres et tous ses députés de "dire le mot du Québec" qui aurait pu tout remettre en question et qu'il n'a pas osé le faire. L'Union nationale, a-t-il dit, n'est pas un caucus de 45 minutes, dans un motel de Québec.

Dans ces conditions, ajoute le chef de l'UN, il est parfaitement clair que M. Lesage et son gouvernement ne peuvent pas incarner les aspirations de la population québécoise et ne possèdent plus sa confiance.

Après s'être fait élire en 1962 "grâce à l'abominable machination des faux certificats, ourdis dans les officines du parti libéral à la connaissance de Guy Gagnon et Georges-Emile Lapalme", pour nous cacher les dessous d'une politique de fausses promesses,

de fausse grandeur, de faux nationalisme et de faux autonomisme, le gouvernement actuel s'est cru assez fort pour imposer au peuple une formule que MM. Lesage et Gérin-Lajoie avaient formellement acceptée le 14 octobre 1964 et qui devait nous enfermer dans le "statu quo" constitutionnel, selon M. Johnson.

Plus tôt, le chef de l'opposition a dit que les réflexes autonomistes du peuple québécois se sont développés et affermis à une époque où M. Lesage était dans le camp des centralisateurs fédéraux et qu'il faisait le coup de feu contre la déductibilité de l'impôt provincial sur le revenu et contre les légitimes revendications du Québec.

Et d'ajouter M. Johnson: "Quoi qu'on pense du fondateur de l'Union nationale, M. Duplessis avait eu le mérite indestructible d'avoir fondé un parti strictement provincial et de consacrer l'autonomie. Il aura eu le mérite d'avoir créé toute une génération d'autonomistes, qu'on retrouve aujourd'hui parmi les intellectuels et les journalistes, qui combattent jadis. Personne de bonne foi ne pourra nier que sans Duplessis, on ne pourrait pas parler aujourd'hui de l'Etat du Québec, du statut particulier du Québec," etc.

Parlant aussi des prétendus scandales que les journaux ont déjà reprochés à l'Union nationale, M. Johnson s'est dit "dégoûté et écoeuré" de ce que le "Montreal Star" et la "Gazette" négligent aujourd'hui le facteur scandale à l'endroit des libéraux fédéraux dans la campagne en cours.



Les Editions du Jour ont lancé hier un livre de 135 pages qui contient le texte des causeries qui ont été présentées lors de la dernière conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques et qui avait pour thème: "L'utilisation des ressources humaines (un défi à relever)". Ces causeries sont de: MM. Fernand Dumont, Bernard Daudé, Guy Rocher, André Raynaud, Guy Coulombe, Roger Gaudry, Charles Lussier et Paul Gérin-Lajoie. La présidente de l'ICAP, Mme Jeanne Sauvé, présente ces textes, tandis que le président des assises de 1965, M. Jean-Louis Gagnon, signe l'avant-propos. Le livre présente aussi le texte des animateurs de chacun des six ateliers de travail qui ont siégé durant ces assises, texte qui a servi à amorcer la discussion, ainsi qu'un résumé des discussions en atelier. Au cours du lancement, M. Charles Lussier (à gauche) cause avec deux organisateurs des assises: MM. Jean-Paul Vanasse (au centre) et Rock Demers (à droite).

Cité dans l'affaire Darabaner, le témoin Zaïen, rentré des Antilles, était à Québec

QUEBEC — Kalil Zaïen, 40 ans, de Québec, a révélé hier dans la Vieille-Capitale qu'il n'avait jamais été pressenti ou rejoint pour comparaître en cour comme témoin de la défense dans la cause de Moïse Darabaner.

Zaïen, le gérant d'un restaurant, a déclaré qu'il était revenu des Antilles depuis le 17 octobre dernier et que ce n'est que par la voie des journaux qu'il avait appris que Me Raymond Daoust, procureur de Darabaner, désirait le faire témoigner.

Il a été arrêté hier soir sur un mandat d'amener pour témoigner, et Me René Lefort, qui le représente, a demandé au juge Gérard Simard de casser ce mandat. Le juge a renvoyé cette affaire au 8 novembre prochain, mais il a demandé à Zaïen de signer un cautionnement de \$100 pour garantir sa présence devant les tribunaux à cette date.

La crainte du crime au N.-B.

FREDERICTON — Une lutte intense contre le crime dans le Québec a poussé les malfaiteurs dans notre province et nous devons craindre une véritable invasion, déclare le procureur général du Nouveau-Brunswick, M. W.W. Meldrum. Dans une lettre qu'il a adressée à tous les conseils municipaux dans cette province, M. Meldrum demande l'opinion des édiles sur la mise en vigueur d'une loi de police étendue qui établirait une commission provinciale de la police.

Les conseils ont pris connaissance de cette lettre hier. Parmi les tâches de la commission, il y aurait l'entraînement des agents, la régie des salaires, des conditions de travail, de l'équipement et de la discipline; le maintien de contacts entre les corps des différents endroits, avec les avocats de l'Etat et le ministère du procureur général, qui échangeraient entre eux leurs diverses informations.

Me Daoust avait, lundi dernier, le 25 octobre, demandé un ajournement dans la cause de Darabaner en alléguant que Zaïen, qu'il entendait citer en défense, était en vacances à Antigua, dans les Antilles.

Le juge Henri Jolicoeur avait accordé l'ajournement de la cause au 8 novembre.

Darabaner, 43 ans, un homme d'affaires de Québec, doit subir son procès sous des accusations de complot pour frauder et de fraude pour une somme de \$115,000 aux dépens de la Junior Holdings, une compagnie de placements et de sa présidente, Mlle Rachel Smiley.

Darabaner fait également face à des accusations de crime d'incendie et de complot pour commettre ce crime.

Me Daoust avait déclaré devant la cour qu'il entendait prouver, par le témoignage de Zaïen, que Gaston Constantin était le directeur et le principal personnage de la Compagnie Aide universelle par l'entremise de laquelle la fraude de \$115,000 aurait été commise.

Constantin, témoin-vedette de la couronne dans cette affaire de fraude, fait également face aux mêmes accusations que Darabaner dans cette cause.

Darabaner était le propriétaire du restaurant Chez Léon, où Zaïen est employé comme gérant. Le restaurant a été vendu, mais Zaïen y conserve toujours son poste de gérant. Le restaurant s'appelle maintenant "Chez Den."

Interrogé par des journalistes, Zaïen a dit que son arrestation sur mandat n'était pas motivée parce qu'il avait renoncé, tous les jours depuis le 17 octobre, des policiers qui vont manger au restaurant où il travaille.

Me DAoust s'explique

Prié au téléphone hier soir de fournir des explications, Me Raymond Daoust a déclaré que son informateur, un membre de la famille Darabaner, lui avait affirmé que M. Zaïen se trouvait encore aux Antilles au moment de le faire convoquer devant le tribunal. "Lorsque M. Zaïen est revenu de son voyage, le 17 octobre, personne de la famille Darabaner n'avait été informé."

Cela est tellement vrai, a poursuivi Me Daoust, que, devant le tribunal lors de l'ajournement, le 25 octobre, le procureur de la couronne lui-même a dit qu'il voulait interroger M. Zaïen. La police elle-même ne savait donc pas qu'il était revenu, conclut l'avocat.

Reprise des négociations à La Tribune de Sherbrooke

SHERBROOKE — Les négociations ont repris hier après-midi entre la "Tribune" et le Syndicat de l'imprimerie de Sherbrooke (CSN), qui groupe les 132 employés des différents départements du journal. La grève paralyse la publication du quotidien depuis deux semaines. On croit que les négociateurs pourront s'entendre sur les clauses non pécuniaires mises au point par les deux parties en fin de semaine, sur la base des accords de principe intervenus avant la grève.

On ne sait pas encore quand est-ce qu'on abordera la question des augmentations de salaire, qui constituent le principal obstacle actuellement. Le vice-président de la Tribune, M. Jean-Louis Gauthier, a déclaré la semaine dernière que le journal ne pouvait pas accorder la parité de salaires avec les journaux montréalais.

Les grévistes cependant ne vont pas jusque là. Ils réclament une augmentation équivalente à 10 pour cent de leur salaire actuel, ce qui les laisserait bien en dessous du niveau des salaires dans les journaux de Montréal. Une telle augmentation représenterait une dépense de \$75,000 pour la durée de la convention, soit une moyenne d'environ \$580 par employé.

A l'atelier de la "Tribune", le salaire maximum est de \$93.60 pour une semaine de 40 heures. Une augmentation de 10 pour cent le porterait à \$102.96, alors que le salaire maximum à l'atelier de "La Presse" est actuellement de \$145, pour une semaine de 35 heures seulement. A la rédaction, le salaire maximum est de \$125 pour une semaine de 40 heures à la "Tribune", et de \$164.80 pour une semaine de 35 heures à "La Presse".

Dans les autres départements du journal (imprimerie commerciale, publicité, tirage, administration), les écarts de salaire entre Sherbrooke et Montréal sont du même ordre. Les échelles de salaire proposées par la "Tribune" ont été rejetées par le syndicat, et c'est ce qui a provoqué la grève. Le syndicat affirme qu'en vertu de ces échelles, certains employés auraient gagné moins en 1968 qu'actuellement.

On avait cru avant la grève que les employés du poste de radio-télévision CHLT et du poste de radio CKTS, qui appartiennent au même propriétaire que la "Tribune", et sont logés à la même adresse que le journal, ne franchiraient pas les piquets de grève. Mais il n'en fut rien de sorte que les postes continuent à diffuser.

Le soir du déclenchement de la grève et pendant une couple de jours ensuite, quatre ou cinq employés ont même couché dans les couloirs, craignant de ne pouvoir franchir les piquets.

Les employés de la radio et de la télévision sont membres du syndicat international NABE, qui a signé une nouvelle convention quelques semaines avant la grève, convention qui leur accorde des augmentations allant jusqu'à 25 pour cent du salaire.

Les grévistes ont cependant l'appui du groupe de jeunes qui participe normalement à l'émission de télévision "Bonsoir copains", et qui a refusé de franchir les piquets vendredi soir dernier. L'orchestre montréalais qui devait également participer à l'émission a fait de même.

A compter du 31 octobre, les grévistes publieront quelques pages dans l'hebdomadaire des étudiants de l'Université de Sherbrooke. Ils publient déjà chaque jour un bulletin minimeographique, le "Tribun".

Si la gratuité scolaire n'est pas établie, c'est Québec qu'il faut blâmer, non le Prêt d'honneur

Au cours d'une conférence de presse, hier, le vice-président général de la compagnie 1965 du Prêt d'honneur aux étudiants, Me Jean-Guy Cardinal, s'est attaché à répondre à deux objections que rencontre l'organisme, en affirmant que l'aide fédérale aux étudiants ne défavorise pas les étudiants québécois et que l'aide gouvernementale accrue aux étudiants n'élimine pas la nécessité d'une aide privée par la voie du Prêt d'honneur.

De son côté, le président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, M. Michel Pelletier, a soutenu que même les "révolutionnaires" ne doivent pas s'en prendre au Prêt d'honneur ni lui reprocher de retarder l'avènement de la gratuité scolaire totale au Québec. Le Prêt d'honneur, a-t-il expliqué, reconnaît l'importance de l'éducation et apporte une "aide très précieuse" aux étudiants, même si c'est "une goutte d'eau" par rapport à l'ensemble de l'aide gouvernementale.

Avant d'attaquer une institution comme le Prêt d'honneur, a-t-il affirmé, il faut sensibiliser la population sur "la priorité des priorités au Québec": l'éducation. Il faut aussi attaquer le gouvernement Lesage qui, après avoir promis d'établir la gratuité scolaire, ne le fait pas; qui n'assume pas ses responsabilités; qui voit trop exclusivement les problèmes dans une optique électorale.

De son côté, Me Cardinal a nié catégoriquement que les étudiants du Québec soient défavorisés par rapport aux étudiants des autres provinces par suite du refus du Québec de bénéficier de la loi fédérale qui accorde des bourses aux étudiants jusqu'à concurrence de \$1,000 par année.

Québec met à la disposition de ses étudiants une aide qui peut aller jusqu'à \$1,000 par année, a-t-il ajouté. Les étudiants québécois sont même favorisés puisque le tiers environ de cette somme n'est pas remboursable, alors que l'aide fédérale est entièrement remboursable. De plus, dans l'ai-

de aux étudiants, Québec a précédé les autres provinces puisqu'il s'est lancé dans ce domaine dès 1940. En 1964-65, il a déboursé \$18,500,000 à ce chapitre, alors qu'Ottawa a déboursé \$27,000,000 dans l'ensemble des neuf autres provinces.

Par suite de l'octroi d'une importante aide gouvernementale, plusieurs grosses compagnies, surtout des compagnies anglo-saxonnes, a continué Me Cardinal, refusent maintenant

de souscrire au Prêt d'honneur en invoquant qu'il n'a plus sa raison d'être.

A ces compagnies, Me Cardinal répond en citant la lettre que le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a envoyée pour appuyer la présente campagne du Prêt d'honneur. Le ministre y affirme que, malgré l'aide gouvernementale accrue aux étudiants, le Prêt d'honneur constitue pour de très nombreux étudiants, le seul moyen de combler un déficit

que cette aide n'élimine pas. Ce déficit, selon le Prêt d'honneur, est, en moyenne, de \$685 par année pour un étudiant qui vit avec sa famille et \$1,445 pour un étudiant qui n'habite pas chez ses parents.

La campagne aura lieu du 15 au 30 novembre, ayant été retardée de 15 jours en raison des élections fédérales. La grande visite étudiante aura lieu le 22 novembre. L'objectif de la campagne cette année est de \$350,000.

La Société d'exploration minière, à l'oeuvre dès le 1er novembre

QUEBEC — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a annoncé hier que la Société d'exploration minière (Soquem) se mettra à l'oeuvre dès le premier novembre.

Il a également révélé que le conseil des ministres venait de compléter la formation du conseil d'administration tel que prévu dans la charte de cette société. Ce conseil comprend sept membres, dont trois sont attachés à la direction de l'entreprise.

Dejà, le 27 juillet dernier, le gouvernement avait annoncé la nomination de M. Côme Charbonneau, Ph. D., ingénieur-géologue, au poste de président de la Soquem. M. Charbonneau, qui est âgé de 41 ans, a été professeur à l'École Polytechnique de 1951 à 1963. Au moment de sa nomination à Soquem, il était vice-président exécutif de la St. Lawrence Columbia and Metals. Il est nommé à son poste pour dix ans.

Deux autres membres sont nommés au conseil d'administration de la Soquem pour une période de cinq ans. Il s'agit de M. Mousset Tremblay, Ph. D., géologue, et Claude Genest, L. Sc. com. M. Tremblay, qui est âgé de 37 ans, était depuis 1961, géologue en chef à la société Anglo-American Corporation of South Africa Ltd. Quant à M. Genest, il agissait depuis 1964 comme assistant-secrétaire-trésorier des compagnies du groupe Sullivan. Il est âgé de 37 ans.

En plus de ces personnes qui consacreront tout leur temps à la nouvelle société, le conseil des ministres a appelé à siéger au conseil d'administration de la Soquem, MM. Georges Gauvreau, N.P., membre de la Commission hydro-électrique de Québec, Robert Sabourin, Ph. D., géologue, directeur du département de géologie de l'Université Laval, Jacques Lapierre, vice-président et directeur de Jacques Melançon Inc., de Montréal et autrefois (1960 à 1964) à l'emploi de la commission des valeurs mobilières de Québec, ainsi que Jacques Parizeau, conseiller économique et financier du conseil exécutif.

La Soquem aura un capital-actions de \$15,000,000, souscrit entièrement par le gouvernement du Québec et versé au rythme de \$1,500,000 par année pendant 10 ans. La société a pour mandat d'entreprendre de l'exploration minière par tous les moyens utiles et de transférer des propriétés minières à divers stades de leur

développement en vue de les mener à l'exploitation.

Autres nominations
M. René Lévesque a également annoncé mercredi à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres, la nomination de M. Yvon de Guise, ingénieur, comme commissaire de l'Hydro-Québec. Diplômé de l'École polytechnique de la province en 1937, M. de Guise est à l'emploi de l'Hydro-Québec depuis 1944.

M. Lévesque a de plus annoncé la nomination de M. Jean-Guy Fredette au poste de régisseur à la Régie de l'électricité et du gaz, secrétaire de cet organisme depuis le 29 juillet 1965. M. Fredette cumule les deux fonctions.

Par ailleurs, autre nomination annoncée par M. René Lévesque, M. J. C. Nepveu, jus-

qu'à ce jour ingénieur en chef de la commission des services électriques de la ville de Montréal, vient d'accéder à la présidence de cette commission. Il succède à M. Alphonse Elie, démissionnaire.

Le ministre des richesses naturelles et de la famille et du bien-être social a encore annoncé que le président et le président suppléant de l'Office de l'électrification rurale, MM. A. Euclide Paré et Albert Rioux prendront leur retraite le premier novembre. Ils seront remplacés respectivement par Me Jean Mercier, C.R., membre et conseiller juridique de l'Office de l'électrification rurale et par M. Jérôme Lépine, conseiller technique à la direction générale de la planification du ministère des richesses naturelles.

Ajoutez à une chaleur accrue une économie de chauffage...

FENETRES-TEMPETE EN METAL

Disponibles en durable émail cuit aux couleurs variées.

Le meilleur achat possible en aluminium pour portes, fenêtres, auvents et revêtements, fabriqués par...

FILTER LITE

Appellez dès aujourd'hui **489-8421**

- Qualité
- Satisfaction
- Service après vente

FILTER LITE ALUMINUM PRODUCTS Ltd.
5854 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Une banque ouverte tous les soirs?

OUI!

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

INSTALLATIONS DE GOUTTIÈRES "ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE ALUMINIUM (Alcan)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160
Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INCORPORÉ

Cadeau d'une rare élégance...

Cristal de France

★ Baccarat
★ Daum
★ Lalique

au Petit Versailles

930 EST, RUE STE-CATHERINE

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD !

KON TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIE DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef d'oeuvre d'exotisme, une visite au Kon Tiki, c'est un voyage dans une assiette !

Si vous n'êtes pas voyageur, La Broche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions aventureuses: un repas au Huit Calf et des coquelets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont Royal saura le satisfaire — parfaitement.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

La question des scandales dans la présente élection

Les histoires de scandales relées à des hommes publics occupent inévitablement une place importante dans la présente campagne électorale. Non moins inévitablement, on relie cette question au dossier du gouvernement actuel parce que c'est autour d'hommes faisant partie de l'équipe gouvernementale qu'ont éclaté, depuis un an, les principales histoires douteuses.

Il ne s'agit pas, en un temps très court, de refaire l'enquête Dorion ou d'autres enquêtes qui auraient dû avoir lieu bien plus tôt. Une seule question se pose à nous : les fautes que l'on a imputées aux libéraux justifient-elles le renvoi pur et simple de ceux-ci dans l'opposition ?

Souignons d'abord, comme Jean-Pierre Fournier le rappelait hier, qu'on ne saurait comparer les affaires survenues depuis quelques mois aux anciens scandales de l'Union nationale.

Dans le cas de l'Union nationale, on était en présence d'hommes publics qui avaient systématiquement et délibérément utilisé des fonctions gouvernementales pour engraisser la caisse de leur parti. Un système très précis de corruption de l'appareil gouvernemental avait été mis en place : ce système avait ses chefs, son rituel, sa comptabilité. C'était un vrai gouvernement dans le gouvernement.

Dans le cas du gouvernement fédéral, on est plutôt en face d'un certain nombre — regrettablement élevé, il est vrai — de fautes individuelles et isolées. A peine une ou deux de ces fautes sont cependant des délits au sens rigoureux que le code criminel donne à ce dernier terme, et plusieurs furent commises avant même l'entrée en fonction du gouvernement libéral.

M. Maurice Lamontagne s'est déconsidéré en acquiesçant — dans des conditions qui dénotaient de sa part un grand manque de jugement — des meubles de son ami Selfkind : il n'a quand même pas fait un geste illégal. M. Guy Rouleau a fait montre, en faveur de personnes douteuses, d'un zèle répréhensible : le juge Dorion n'en a pas moins conclu qu'il ne méritait pas autre chose qu'une sévère réprobation. M. Guy Favreau s'est rendu compable, dans l'affaire Rivard, de sa négligence, soit de complaisance administrative, soit tout simplement d'ineptie et de maladresse : nul n'a jamais pu le convaincre, voire l'accuser de corruption.

On ne saurait, par conséquent, en toute justice, assimiler les libéraux à une bande de gangsters ou à des amis du crime. La seule affaire vraiment délictueuse qui se produisit sous leur administration fut celle de l'avocat Denis (encore que l'affaire n'ait pas été jugée en bonne et due forme) : or, l'honnêteté la plus élémentaire oblige à reconnaître que Denis avait été écarté de l'appareil gouvernemental bien avant l'intervention retentissante du député Nielsen et que, de toute manière, ses prétendues avances auprès de l'avocat Lamontagne s'étaient soldées par un échec bien avant que l'histoire n'éclate dans l'opinion publique.

Ce qu'on peut reprocher aux libéraux est de nature différente. C'est de n'avoir pas su agir à la hauteur de certaines exigences que leur chef, M. Pearson, dut même définir par écrit l'intention dans un désormais célèbre "Code d'éthique" rendu public en novembre dernier.

M. Pearson précisait, dans ce document, que l'éthique ministérielle exigeait des citoyens ordinaires. L'homme de la rue doit se borner à observer les lois ; tant qu'on ne l'a pas trouvé coupable du contraire, on doit supposer qu'il agit en bon citoyen. L'homme public, au contraire, doit agir non seulement de manière légale, mais de manière telle qu'aucun soupçon ne puisse peser sur lui. "Tout homme public", écrivait M. Pearson, a le

devoir non seulement d'observer la loi, mais d'agir d'une manière si scrupuleuse que sa conduite puisse subir avec succès l'épreuve de vérification publique la plus rigoureuse. Les affaires publiques doivent être administrées de manière à échapper à tout soupçon en ce qui a trait aux normes morales, à l'objectivité et à l'égalité de traitement devant être accordée à tous les citoyens."

C'est précisément à ce chapitre de "l'éthique ministérielle" que plusieurs ministres et députés libéraux, plusieurs hauts fonctionnaires jouissant de la confiance de l'opinion en leur impartialité et en leur objectivité comme administrateurs. Dans certains cas, les faits étaient connus bien avant que M. Nielsen ou les journaux ne lèvent le voile sur ces histoires cachées. Et pourtant, le premier ministre a fait preuve, dans la majorité des cas, d'une lenteur, d'un esprit d'hésitation, voire parfois d'une candeur, qui ont porté des milliers de Canadiens à se demander s'il avait la poigne voulue pour gouverner. M. Pearson a certes accompli depuis quelques mois plusieurs gestes salutaires, mais l'inquiétude persiste parce que, mi par une loyauté discutabile, M. Pearson a gardé en place certains hommes qui, sous tout autre chef, seraient rentrés depuis belle lurette dans la vie privée.

Mais il y a plus que le problème des hommes politiques. Il y a celui du personnel "exécutif" dont ils s'entourent. Un correspondant du *Globe & Mail* notait l'autre jour, avec beaucoup d'à-propos, la tendance qu'ont plusieurs de ces "exécutifs" libéraux d'étendre leur rayon d'action bien au-delà de leurs attributions immédiates, de se comporter parfois comme s'ils étaient les ministres eux-mêmes. Un André Letendre n'était ni méchant, ni corrompu. Il était plus exactement un "adjoint" qui en menait trop large, qui se prenait trop facilement pour le ministre. Il serait encore en place si ce n'avait été du rapport Dorion.

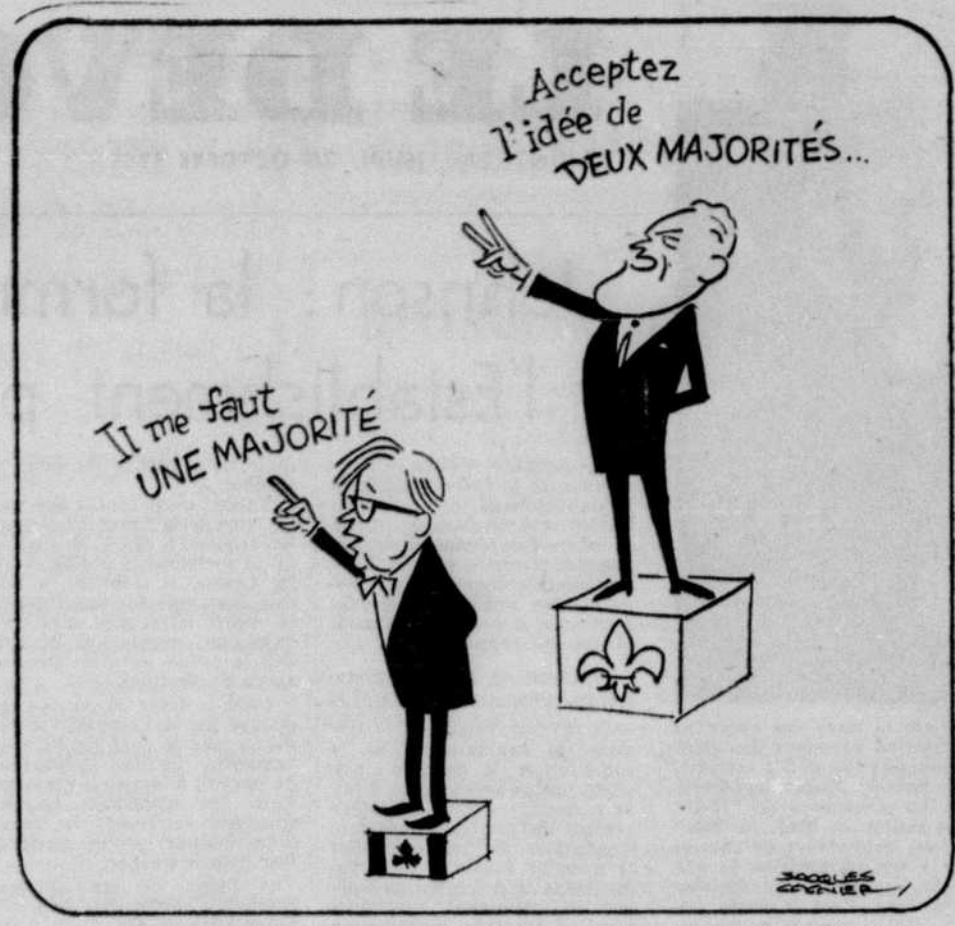
M. Pearson, nonobstant le portrait trop complaisant que trace de lui Richard Gwyn dans "The Shape of Scandal", a donné l'impression d'un homme qui n'avait pas une maîtrise suffisante de sa machine. Il a laissé s'accréditer l'idée voulant qu'il ne soit pas assez énergique pour mettre son fameux code éthique en pratique. Son génie des solutions diplomatiques l'a souvent mal servi. En optant, dans bien des cas, pour des demi-solutions, il a donné l'impression de ne pas vouloir trancher nettement les problèmes.

A cause de tout ce qui s'est produit depuis quelques mois, il faut refuser d'avaler la thèse du "gouvernement fortement majoritaire" que veut nous servir M. Pearson. Sous un tel gouvernement, trop d'histoires douteuses seraient habilement enterrées.

On veut bien se résigner à l'argument voulant que les libéraux soient, dans l'immédiat, le moindre mal. Mais on hésite à leur donner autant de corde qu'ils en demandent. Le mieux qui pourrait leur arriver, ce serait d'être obligés de diriger encore une fois un gouvernement minoritaire.

Dans les circonstances actuelles, on pourra voter pour les candidats libéraux là où ceux-ci sont parfaitement au-dessus de tout soupçon et plus compétents, politiquement, que leurs adversaires. Chaque fois qu'un doute existera, il ne faudra pas hésiter à voter pour le NPD ou, dans quelques cas très exceptionnels, pour le candidat d'un autre parti.

Claude RYAN



L'Allemagne et les armements nucléaires

par André FONTAINE

1945: les accords de Potsdam décrètent la démilitarisation de l'Allemagne. 1954: les accords de Paris entrent en vigueur; ils accordent à la République fédérale, sous quelques réserves touchant la réunification et Berlin, une pleine souveraineté interne et externe, et font d'elle un membre à part entière de l'O.T.A.N., appelé comme tous les autres à lui fournir une importante contribution militaire; en contre-partie, elle renonce à produire sur son sol des armes de destruction massive. 1965: *Deutsches Monatsblatt*, organe officiel de l'Union chrétienne démocrate de M.M. Adenauer et Erhard, écrit que cette renonciation a été exprimée sous la clause "rebus sic stantibus"; autrement dit qu'elle ne reste valable qu'aussi longtemps que les circonstances n'ont pas changé. 1945, 1955, 1965... On en serons-nous en 1975?

La première réaction devant cette revendication, reprise in extenso, pour que nul n'en ignore, dans le bulletin pour l'étranger de la C.D.U., est évidemment l'indignation. Quoi, ces Allemands ont été mis deux fois l'Europe à feu et à sang, voilà qu'ils reviennent encore sur la parole donnée! Quoi d'étonnant après tout puisque l'est l'un d'eux qui a inventé la formule du "chiffon de papier"?

Mais l'indignation ne vaut que si elle n'est pas à sens unique. Or, il est peu de gouvernements, à commencer par les nôtres, qui depuis le début de ce siècle, pour ne pas parler des précédents, n'aient renié leurs engagements les plus solennels. M. Gaston Bouthoul, dans une étude célèbre sur les traités (1), a pu montrer qu'il n'y en avait guère, depuis que le monde est monde, qui soient arrivés indemnes à leur terme. Mieux vaut essayer d'établir quels dangers recèle la revendication du *Monatsblatt* et quelle méthode, s'il en existe, est de nature à y parer.

Dangers variés

Quels dangers? Ceux auxquels on pense d'abord ne sont pas nécessairement les plus probables. Les Etats-Unis ne vont pas s'amuser à donner des armes atomiques aux Allemands. Ceux-ci qui pourraient en produire eux-mêmes sans grande peine, manquent du terrain où les expérimenter. Arriveraient-ils à se doter tout de même d'un arsenal nucléaire qu'il leur serait interdit de songer à l'employer, au moins contre un pays pourvu lui-même

de d'armes dites "modernes". Le territoire fédéral est en effet si exigü que quelques bombes suffiraient à rayer de la carte vingt ou trente millions d'Allemands et les richesses industrielles accumulées par des générations. Le fou qui, de Bonn, déclencherait la foudre aurait toutes chances d'être mort le soir même. Gageons qu'une telle perspective eût fait hésiter Hitler lui-même.

Mais, au fur et à mesure que les années passent, une autre perspective — ou du moins une autre hypothèse — commence à se dessiner. L'avance stratégique, industrielle et technologique des Etats-Unis sur l'U.R.S.S. se confirme chaque jour; la République fédérale, naviguant sans hésiter dans le sillage américain, se sent portée, elle aussi, par cette vague ascendante, ce qui explique pourquoi M. Schroeder est en fin de compte si solide à son poste. Petit à petit, elle retrouve des deux côtés du rideau de fer, y compris dans cette Pologne qui la voue chaque jour aux géométries, une position économique privilégiée. Que se passerait-il si un nouveau soulèvement se produisait en Allemagne orientale et si cette fois Bonn, au lieu de calmer les populations comme en 1953, venait à leur secours? L'U.R.S.S. y verrait-elle un *cavus belli* atomique? Peut-être. Mais peut-être aussi battrait-elle en retraite devant la menace d'une riposte américaine, comme elle a battu en retraite, suivant les principes de base du léninisme, chaque fois qu'elle se trouvait en face d'un péril extrême.

Certains trouveront cette hypothèse absurde. Mais quand on entend le langage de certains militaires — ou civils — qui font profession de stratèges, on ne saurait tout à fait exclure que, le moment venu, de tels calculs germant dans des cerveaux humains ou électroniques trop sûrs d'eux.

Sans aller jusqu'à un tel point de drame, on peut imaginer d'autres développements. Par exemple, que la République fédérale, faute d'avoir pu obtenir de l'Occident ou l'égalité des droits stratégiques ou un progrès vers la réunification, cherche directement avec l'U.R.S.S., en lâchant l'O.T.A.N., la solution de ses problèmes. Quant à savoir ce que ferait ensuite une Allemagne redevenue libre de ses mouvements, la question peut légitimement inquiéter la plupart de ses voisins.

Deux attitudes

De ces évocations il nous paraît résulter une évidence trop souvent perdue de vue: le statu quo européen qui maintient divisé en deux le plus grand peuple du continent n'est pas seulement contraire à la justice et au bon sens, il est dangereux, et l'actuel équilibre de la terreur ne le garantira pas éternellement. Il faudra qu'un jour ou l'autre l'Est et l'Ouest s'entendent sur la place de l'Allemagne et son rôle, s'ils ne veulent pas que les Allemands trouvent le moyen de se rappeler brutalement à leur attention.

Aujourd'hui, toutes sortes de facteurs font prendre à nos voisins d'outre-Rhin leur mal en patience. La comparaison entre leur détresse d'hier et leur fortune présente; le souvenir de la folie hitlérienne; un vague complexe de culpabilité chez ceux qui en ont été, par les actes ou la simple passivité, les complices. Mais tout cela ne signifie rien pour la jeune génération, qui ne se sent aucune responsabilité dans les crimes hitlériens et ne voit donc pas de raison de payer éternellement pour eux. C'est chez elle, en fin de compte, bien plus que chez les vieux nazis trop heureux de la vie bourgeoise, qu'on risque de trouver les revanchards que l'Est dénonce inlassablement.

En face de cette menace, il n'y a que deux attitudes concevables: ou bien maintenir l'Allemagne sous un joug, ou bien lui faire sa place dans la communauté des nations.

La première a la faveur des Soviétiques, qui oublient ce faisant les très justes critiques qu'ils adressaient jusqu'à l'avènement de Hitler au "diktat" de Versailles. Il s'agit, par un arsenal de traités, de contrôles, de mesures de toutes sortes, de limiter autant que possible l'accès de l'Allemagne occidentale à la souveraineté, aux armements, de l'empêcher de réclamer les anciennes frontières du Reich. Mais outre qu'il est exclu de voir l'Amérique, utilisateur privilégié du potentiel militaire allemand, se rallier à une pareille politique, on peut d'avance lui prédire, pour le cas où elle serait appliquée, le sort des tentatives précédentes: il n'y a pas de contrainte qui ne finisse un jour par se relâcher. La physique enseigne même qu'il existe un rapport étroit entre le degré de la compression et la violence de l'explosion.

Langue parlée

A cause de l'unique son de cloche en fonction duquel les milieux académiques se conditionnent mutuellement, il est en train de se produire chez nous une situation linguistique des plus fausses. Il y a longtemps que l'école enseigne une langue livresque, analytique, différente de la langue parlée par les parents; et qu'elle s'efforce ensuite à faire passer comme "maternelle".

Depuis quelques années surtout, cette prétention cherche à se fonder en système. En 1958 notamment, l'ACELF tenait un Congrès sur la langue parlée et donnait à fond de train dans cette direction. De grandes abstractions ont été repandues, telles que "francophonie", "français international" en raison de quoi les pédagogues se sont donné pour tâche de miner méthodiquement la conscience sensible canadienne. D'après leur propos, nos formes sonores devaient être refaites selon ce qu'elles sont ailleurs, et leurs contenus cognitifs exégeraient de même d'être réorganisés continuellement selon l'aperçu de groupes étrangers évoluant dans des cadres sensibles tout autres que les nôtres.

Aujourd'hui, l'Office de la Langue voulu par l'ACELF oeuvre dans le même sens, instituant des "Normes du Français écrit et parlé au Québec" (Voir le Cahier No 1 de l'Offi-

ce de la Langue française, 1965), qui ont ceci de remarquable qu'elles ne sont point des normes, parce qu'elles ne sont pas les normes de l'usage dans le groupe linguistique en cause. A noter que la logique de leurs grandes abstractions pousse même ces pédagogues à préconiser que l'on ravisse les jeunes enfants aux parents pour les mettre dans l'atmosphère contrôlée de "maternelles", et qu'on conditionne les jeunes par magnétophone.

Pourtant, c'est un fait de connaissance sûre qu'il n'y a point de langues parlées, mais qu'il y a des manières de parler. Parler une langue, c'est échanger des formes symboliques, ayant des valeurs qui se définissent par leur équilibre fonctionnel, selon l'ambiance sensible et l'usage réel. Au sujet des langues vivantes, Charles de Saussure s'est rendu compte (après coup sensible-t-il) qu'il n'y a pas de langue sans masse parlante, c'est-à-dire sans groupe humain qui en incarne les formes. Si l'on reconnaît ce principe, il nous faut penser que les pédagogues qui énoncent pour nos formes verbales des dictats qu'ils veulent faire passer comme normes, n'ont plus guère de contact avec la réalité, non plus qu'avec le sens de leurs termes (...)

J.H. Bélanger
Ottawa

Deux éditoriaux et monsieur Cliche

La conclusion de monsieur Sauriol sur "Une conclusion de monsieur Lesage" me paraît vraiment juste: à propos de la Constitution du Canada. "On ne saurait brusquer les choses mais le problème reste urgent et on doit y travailler avec célérité".

Et l'opinion de monsieur Ryan sur "l'Option néo-démocrate vue par M.M. Pelletier et Trudeau" me suggère l'interrogation suivante: "Que pensez-vous, monsieur Ryan, de cette idée émise par monsieur Cliche, 'Je ne m'oppose pas à ce que les provinces anglophones centralisent leur éducation à l'Ottawa'?"

Il me semble qu'il vaut mieux EVITER de considérer OTTAWA comme représentant les Canadiens-anglais, puisque OTTAWA doit représenter TOUS les Canadiens.

Il me semble qu'il vaudrait mieux suggérer TORONTO comme foyer des Canadiens-anglais, et QUÉBEC comme foyer des Canadiens-français, tout en laissant l'éducation de juridiction "provinciale", chaque province devrait continuer à diriger l'éducation de TOUS ses citoyens.

Mais les ministres de l'Éducation des PROVINCES AN-

GLOPHONES pourraient se rencontrer régulièrement pour travailler ensemble à l'éducation des Canadiens-anglais dans "leur" province.

Les ministres de l'Éducation des DIX PROVINCES pourraient se rencontrer pour établir une législation "commune" sur le traitement de la minorité canadienne-anglaise dans une province francophone et de la minorité canadienne-française dans une province anglophone; ensuite, entre éducateurs d'une même langue, on pourrait s'entraider à travers tout le Canada. On pourrait aussi s'entraider quand il s'agit des autres minorités, car il me semble que, tout en permettant aux minorités importantes de conserver leur culture, on peut conserver au Canada DEUX LANGUES OFFICIELLES, la langue des deux peuples fondateurs.

Monsieur Ryan, s.v.p. pourriez-vous, dans un Editorial, demander aux journaux canadiens-anglais, et aux hommes politiques, de donner leur opinion sur la suggestion qui précède.

Je vous remercie beaucoup.

H. V. S. Martin
St-Ignace-de-Loyola
(Berthier)

La seconde attitude peut conduire à diverses politiques. Les Etats-Unis, renvoyant à plus tard la réunification, ont imaginé le système compliqué de la force multilatérale, pour tisser entre la République fédérale et eux des liens indissolubles et l'associer à la stratégie nucléaire sans lui donner en propre des armes dangereuses. Mais cette idée n'a eu d'autre effet que d'éveiller les soupçons et l'hostilité des pays de l'Est. Sans rencontrer en Occident les appuis indispensables à son succès.

La France gaulliste défend une solution qui a pour elle le bon sens et l'équité: les Russes devraient accepter que, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Allemagne soit réunifiée démocratiquement. Mais en échange elle devrait reconnaître la frontière Oder-Neisse, renoncer définitivement aux armements nucléaires et entrer dans un système de sécurité collective européenne. Malheureusement, cette offre n'a rencontré jusqu'à présent aucun succès vis-à-vis des intéressés, chacun continuant d'attendre,

avec une tranquille obstination, que l'autre se convertisse à sa thèse.

La troisième politique, c'était celle de Robert Schuman, de Jean Monnet, de Gasperi et autres d'Adenauer: elle consistait à venir à bout du problème allemand par l'insertion de l'Allemagne au sein des Etats-Unis d'Europe, ce qui supposait bien entendu que d'autres nations fissent elles aussi le sacrifice progressif de leur souveraineté. Le refus de l'Angleterre et l'opposition de l'URSS ont fait que la France a été la seule, parmi les grandes, à le consentir, et rendaient difficilement évitables ses hésitations, puis sa reconversion nationaliste. Dans les circonstances présentes, les chances d'une intégration politique paraissent bien faibles. Il reste à souhaiter que ceux qui l'ont fait échouer comprennent leur erreur avant que la logique de la puissance réelle ait refait de l'Allemagne la première puissance du continent et une candidate bien placée à son hégémonie.

André Fontaine
(Le Monde)

(1) Huit mille traités de paix. Juillard éd.

Nécessité et conditions de la politique extérieure du Québec

L'inauguration hier, à Milan, par le premier ministre Lesage, d'une "agence du Québec" marque une nouvelle étape dans le développement de la représentation de l'Etat provincial à l'étranger. Pendant longtemps, nous n'eûmes en tout et pour tout qu'un seul poste à l'étranger, l'agence à vocation strictement économique installée à New-York. A partir de 1961, une ère nouvelle s'ouvrait, qui fut marquée principalement par l'ouverture de la délégation générale de Paris, par la transformation de l'agence de New York en une délégation et, en 62, par l'ouverture de la délégation de Londres.

Les premiers moyens d'action

Ces délégations ont une vocation culturelle au moins autant qu'économique et même, dans une certaine mesure, une vocation politique. Leur apparition a coïncidé avec la décision du Québec de jouer un rôle international, fût-il au départ très modeste. Elle a été la première expression concrète d'une conception nouvelle de nous, selon laquelle le Québec avait droit de s'affirmer, de mener une action internationale dans les domaines qui relèvent de sa juridiction. Plus tard, cette conception s'est exprimée dans la signature de la première "entente" avec la France, dans la création d'un service de la coopération auprès du ministère de l'éducation, dans l'action discrète mais efficace du ministère des

affaires culturelles en matière de relations culturelles avec l'étranger, dans une foule de contacts officiels pris et poursuivis avec plusieurs pays européens et africains.

La création d'une direction des délégations à l'étranger, au sein du ministère de l'industrie et du commerce et la constitution d'un comité interministériel des relations avec l'étranger ont fourni les premiers et nécessaires instruments de coordination.

De sérieux obstacles

D'authentiques développements sont imminents, comme la signature d'un nouvel accord franco-québécois (cette fois non plus entre les ministères de l'éducation mais entre ceux des affaires culturelles), d'autres initiatives sont envisagées, comme la mise en oeuvre par

BLOCS NOTES

le Québec de sa propre politique de coopération au bénéfice de l'Afrique francophone. Cette expansion se heurte cependant à de sérieux obstacles. Les uns d'ordre financier (la nette insuffisance des crédits qui affectés à l'action internationale du Québec), les autres d'ordre psychologique, d'autres enfin, et surtout, d'ordre politique. On sait qu'en dépit de certaines déclarations apaisantes, le désaccord fondamental subsiste entre Ottawa et Québec sur la mesure, par exemple, dans laquelle un Etat provincial peut avoir "sa" politique internationale et peut signer directement des accords ou participer à des traités internationaux, ou encore sur son droit à adhérer directement aux organisations internationales gouvernementales dont l'objet principal ressortit à des domaines chez nous de juridiction provinciale: enseignement, science et culture, travail et sécurité sociale, etc., ou enfin sur son droit de pratiquer quelque forme de coopération internationale. Ainsi, les négociations Ottawa-Québec

pour le transfert à ce dernier de la juridiction sur les enseignants québécois allant servir à l'étranger ont échoué, ou du moins sont dans l'impasse.

Définir une politique

Il résulte de là un grave malaise, des hésitations et des retards également nuisibles aux deux parties cependant que de nombreux gouvernements étrangers ne savent plus où donner de la tête dans leurs rapports avec le Canada, particulièrement lorsqu'il s'agit de négociations ou de mesures ayant trait directement ou indirectement à l'enseignement, aux échanges culturels, à la recherche scientifique, à la sécurité sociale. Il est devenu périlleux de dissiper cette équivoque qui hypothèque lourdement la naissante politique étrangère du Québec.

A partir du moment où un Etat, fût-il provincial, s'engage dans cette voie, il doit le faire avec précision, avec continuité, avec sérieux, ne pas entretenir chez les autres non plus que chez ses propres citoyens des illusions qui seraient cause, plus tard, d'amères déceptions et de perte de prestige. Depuis cinq ans, le gouvernement a innové à la fois habilement, prudemment et, par moments, courageusement; il a affirmé un principe, ouvert un

espoir, posé des jalons, commencé de mettre en place quelques instruments de politique étrangère dans l'ordre culturel et dans l'ordre économique. L'heure est venue pour lui de définir une politique et d'avoir ou de se donner les moyens de cette politique, moyens financiers, moyens techniques.

Informers l'opinion

Dans cette entreprise, le gouvernement québécois doit bénéficier d'un large soutien de l'opinion publique, ce qui suppose que celle-ci soit informée, éclairée. L'opinion doit savoir que le gouvernement ne poursuit pas simplement des fins de prestige — encore que celui-ci n'est aucunement négligeable — mais que l'époque impose à un Etat comme le Québec, dans un régime fédéral, d'avoir une politique étrangère, que cela est indispensable pour le progrès économique et technique et pour l'avancement culturel de la communauté. On souhaiterait, par exemple, que le premier ministre fasse périodiquement le bilan de l'activité de nos délégations à l'étranger, que le nouveau comité interministériel définisse publiquement les principes directeurs d'une politique étrangère et publie de temps à autre une sorte de li-

vre blanc sur cette question. Trop de citoyens sont encore portés à ne voir dans les délégations qu'une tâche de représentation plus ou moins artificielle ou à réduire à ces délégations toute l'action extérieure de l'Etat québécois.

De quelques préalables

Déjà utiles, celles-ci pourraient l'être infiniment plus si leur action s'insérait dans une politique d'ensemble, dans un plan à long terme, si, aux conseils économiques et culturels, s'ajoutaient d'autres catégories de fonctionnaires chargés notamment de toutes les questions intéressant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, de l'information et du recrutement d'immigrants — lorsque sera définie la position du gouvernement en matière d'immigration, — de la sécurité sociale et du travail à l'heure, surtout, où le Québec va mettre en oeuvre une grande politique sociale, etc.

Reconnaissance officielle du droit du Québec à négocier et à conclure des accords dans les domaines de sa compétence et à participer aux organismes internationaux y correspondant, définition d'une politique

extérieure, adoption d'un plan pour l'application progressive de cette politique, crédits adaptés aux objectifs proclamés et aux instruments créés: tels nous paraissent être les préalables d'une action correspondant naturellement à ceux de la politique intérieure. Cela est d'autant plus pressant que, de plus en plus, les relations internationales se développent dans des secteurs: enseignement, culture, recherche, sécurité, santé, ressources naturelles, qui chez nous relèvent soit uniquement, soit principalement de l'Etat provincial. Celui-ci serait-il inactif dans l'ordre international qu'il subirait quand même, et avec une

pression croissante, les conséquences d'accords et de traités internationaux conclus en dehors de lui et dans une perspective qui ne serait pas nécessairement la sienne.

Pour en revenir à la nouvelle "agence" de Milan, il convient de signaler qu'elle n'aura au départ à s'occuper que des questions tenant à l'économie et à l'immigration, d'où un statut inférieur à celui d'une délégation générale. Et le gouvernement l'installe à Milan précisément parce que l'essentiel de la vie industrielle de l'Italie est concentré dans le triangle Milan-Turin-Gênes.

J.M.L.

MONTREAL, JEUDI, 28 OCTOBRE 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur
Paul SAURIOL Rédacteur en chef adjoint
Michel ROY Directeur de l'information
Toussaint LEBLANC Trésorier

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Toute réimpression ou utilisation autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Saguenay: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition samedi: 12 mois \$6.00. L'abonnement des abonnés autorisés à l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3381

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Pearson: il faut accroître l'exportation de nos produits agricoles spécialisés

De notre envoyé spécial, Jean-Y. DUFRESNE

WALLACEBURG — Le premier ministre a surtout souligné la nécessité d'accroître l'exportation de nos produits agricoles spécialisés à Wallaceburg, mardi soir.

Le comté de Lambton-Kent qu'il visitait a élu un conservateur par 24 voix de majorité au scrutin d'avril et les libéraux tenteront cette fois de l'emporter.

Sans s'en rendre compte, relançant un slogan qu'il venait de lire dans une montre de magasin, M. Pearson a trahi un secret mardi: son collègue des Finances M. Walter Gordon qui avait pris place sur l'estrade avec les quatre candidats de la région de London, conservera son portefeuille le 8 novembre, si le parti et le ministre sont élus.

Le slogan annonçait une vente "super-épargne" et sans prophétiser une ère prochaine d'austérité le premier ministre qui rappelait qu'il en coûte plus cher aujourd'hui que jamais pour améliorer le sort des citoyens, se tournant vers M. Gordon a dit:

"Et je compte bien qu'il sera élu, car il sera mon "super-économiste". Il confirmerait ainsi publiquement l'attribution des finances à celui qui, de toutes manières, l'occupait déjà.

Une foule d'environ 1,500 personnes avait comblé la grande salle de l'école secondaire de Wallaceburg et si M. Pearson n'a parlé qu'une vingtaine de minutes, l'auditoire était la plus enthousiaste que la veille à Elliot Lake.

Sur la route de Wallaceburg, M. Pearson a fait une escale inattendue à Sarnia, dans la

l'occasion des deux derniers scrutins, mais dont on pense qu'elle incitera cette fois les Canadiens à accorder une majorité absolue au parti qu'ils éliront.

M. Pearson a reconnu à Wallaceburg que la majorité parlementaire n'est pas une fin en soi, mais qu'elle constitue un moyen sans lequel on risque de voir le pays se fractionner en régions, en races, en langues et en factions.

"Cette majorité nous est nécessaire pour sauvegarder l'unité du pays, afin que le gouvernement puisse se prononcer au nom de tous les Canadiens, afin aussi que le gouvernement puisse négocier avec les provinces dont les exigences légitimes présentent souvent de nombreuses difficultés," a-t-il dit.

Abordant la question agricole, M. Pearson, en rappelant le programme libéral, a souligné que l'exportation des produits spécialisés de la ferme constitue l'un des moyens d'assurer la survie de la ferme familiale dont le gouvernement veut faire en sorte que son revenu annuel moyen soit égal à la moyenne des revenus du travailleur industriel, soit environ \$4,200 par an.

Revenant sur l'accord douanier de l'auto, qui lui sert d'exemple pour démontrer la nécessité d'un gouvernement majoritaire, car ce sont là des politiques qu'il faut étendre à d'autres secteurs et qu'on n'a droit pas à la légèreté, le premier ministre s'est moqué de ses adversaires convaincus qu'il y laisserait sa chemise.

M. Pearson se plait à souligner que le prix des voitures a déjà accusé une baisse depuis la signature de l'accord tandis

que la production, elle, augmente.

"Si j'y ai laissé ma chemise, tant mieux, car alors des dizaines de milliers de Canadiens ont maintenant de quoi s'en procurer davantage encore," répond M. Pearson sur un ton gamin au plaisir de la foule.

Comme il le fait partout où il parle, M. Pearson mardi à Wallaceburg a rappelé de nouveau que les Canadiens français doivent pouvoir participer davantage à la grande entreprise canadienne et que les droits que leur accorde la constitution doivent être respectés dans tout le pays.

M. Pearson aime rappeler l'accueil qu'on lui a fait tout récemment à Québec, et s'il affiche généralement beaucoup d'humilité intellectuelle, il s'accroche parfois de petits mensonges blancs, ou d'ambiguïtés plutôt.

Ainsi à Wallaceburg, parlant sur le Québec, il disait: "Je leur ai dit, aux Canadiens français, non ce que le Canada pouvait faire pour eux, mais ce que le Québec pouvait faire pour le Canada." Les gens applaudissent à cette relation.

En réalité, dans son discours de Québec, M. Pearson vantait la révolution tranquille et soulignait qu'elle fut mieux connue à l'extérieur du Canada français et qu'elle servit d'inspiration à tout le Canada.

La version de Wallaceburg n'est pas mensongère, elle est surtout habile, et démontre bien la difficulté d'être premier ministre dans un pays où même certains anglophones nous paraissent parfois plus différents entre eux que ne le sont eux-mêmes certains Canadiens français et certains Canadiens anglais.

Le candidat libéral de Lafontaine, M. Lachance, nie que Hal Banks ait contribué à sa caisse électorale en 1963

Le député libéral sortant de Lafontaine, M. Georges Lachance, a nié catégoriquement hier soir avoir reçu un chèque de \$500 de Hal Banks pour l'aider à financer son élection de 1963.

Lisant un long document il a tenté de réfuter les allégations du Dr Guy Marcoux qui, la semaine dernière, avait remis aux journalistes de la tribune de la presse au parlement de Québec des copies d'affidavits. Un de ces affidavits, dont M. Marcoux n'a pas dévoilé la signature, disait que le signataire avait remis à l'agent officiel du candidat libéral de Lafontaine, M. Rodolphe Masson, un chèque de \$500 signé par Hal Banks, autrefois président du Syndicat international des gens de mer (SIU), comme contribution à sa caisse électorale avant l'élection générale du 8 avril 1963 et que le chèque devait être tiré sur le compte de banque du syndicat et fait à l'ordre du Royal Trust Co.

M. Lafontaine a déclaré hier que cet affidavit était signé par M. Bernard Boulanger et avait été assermenté, le 11 juin 1965, devant un avocat de Montréal, M. John Schlesinger.

Dans le document présenté pour se justifier, M. Lachance, tout en retraçant les étapes de ses relations avec M. Boulanger, qui est le pivot de toute l'affaire, relève ce qu'il appelle "quatre contradictions" dans les affirmations de ce dernier.

Mais qui est M. Bernard Boulanger? D'abord responsable des relations extérieures du Congrès du Travail du Québec, au moment où il rencontra pour la première fois M. Lachance en 1966, M. Boulanger est devenu par la suite administrateur du plan de Bien-être du Syndi-

cat international des gens de mer (SIU).

Voici le témoignage du député sortant de Lafontaine. La première rencontre de M. Lachance avec M. Boulanger eut lieu alors que le député libéral était conseiller juridique pour le Congrès du Travail du Canada. Lorsque M. Lachance fut candidat à l'élection provinciale de 1956, dans le comté de Mercier, M. Boulanger lui aurait été recommandé par l'ancien président de la FTQ, feu M. Roger Provost.

En 1962, M. Boulanger a de nouveau offert ses services à M. Lachance lorsque celui-ci fut candidat à l'élection fédérale de 1962. Il adressa la parole à des assemblées politiques. M. Lachance fut élu député de Lafontaine le 18 juin 1962. Enfin au cours de la même année, M. Boulanger a requis les services professionnels de M. Lachance pour être son procureur à l'enquête Norris, où il était appelé comme témoin. C'est d'ailleurs à cette occasion que M. Lachance a eu l'occasion de parler au téléphone à M. Hal Banks.

"Mes services légaux se sont terminés vers la mi-février 1963 avec les dernières séances de l'enquête Norris, en pleine période électorale," dit M. Lachance qui précise que ses comptes pour services légaux ont été envoyés au Plan de Bien-être du syndicat international des gens de mer, au soin de M. Boulanger, et payés par chèques faits à l'ordre de mon étude légale et furent déposés au compte de banque de l'étude légale.

Au cours de la campagne de 1963, M. Boulanger a visité

le comté de M. Lachance, mais n'a été orateur à aucune assemblée. Toutefois sa secrétaire a fait des téléphones aux électeurs de Lafontaine à titre bénévole.

M. Lachance affirme soigneusement que ni lui-même, ni son agent officiel, M. Rodolphe Masson, qui assume toujours cette fonction dans la présente campagne, n'ont "aucune preuve de l'existence du dit chèque (\$500), ni de son encaissement, par quelque personne que ce soit, ayant ou pouvant avoir un lien avec le député, l'agent officiel ou l'organisation électorale dudit comté de Lafontaine." De plus M. Masson dit n'avoir jamais fait affaire avec la Royal Trust Co.

M. Lachance, satisfait des dénégations de M. Masson à ce sujet, a réitéré hier soir son entière confiance en l'intégrité de son agent officiel.

Quant aux contradictions signalées par M. Lachance, elles concernent surtout une rencontre qu'aurait eue M. Boulanger

avec le député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, le 13 février 1963.

A cette occasion, M. Boulanger aurait déclaré à M. Nielsen avoir remis un chèque à M. Lachance lui-même. Ce dernier a pu nier cette affirmation aux Communautés. Quand il communiqua avec M. Boulanger pour lui demander des explications, celui-ci aurait d'abord nié avoir eu un entretien avec M. Nielsen. Au cours d'une seconde explication avec M. Boulanger, M. Lachance enregistrera la conversation sur magnétophone et de nouveau M. Boulanger aurait soutenu n'avoir jamais rencontré M. Nielsen. Mais plus tard dans l'affidavit qu'il signa, le 11 juin 1965, M. Boulanger disait qu'il avait bien donné une entrevue à M. Nielsen le 13 février précédent, mais il précisait alors qu'il n'avait jamais remis d'argent à M. Lachance personnellement, mais qu'il l'avait donné à M. Rodolphe Masson, son agent officiel.

LIBRAIRIE LIBRAIRIE
ONTARIO DOMAINE
4030 est. Ontario 523-4333 Centre d'achats Domains 254-0071
Vente et réparation de dactylographes
Allons chercher à domicile
L. DUBOIS, prop.
DEPOSITAIRE
des produits
Waterman
LE DERNIER MOT EN ECRITURE

Le SHELDON
UNE CRÉATION DE
Society Brand
Avec le Sheldon, Society Brand a créé un modèle qui satisfait les exigences de l'homme qui cherche à unir le confort à l'élégance. C'est un vêtement qui marque la personnalité de celui qui le porte et donne un AIR DE CONFIANCE en soi.

H. PREVOST LTEE
406 est. Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153
Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis
L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

Cliche: "Ce qui distingue le NPD des vieux partis c'est la nouveauté, la propreté et la dignité"

RIMOUSKI — Ce qui distingue le Nouveau parti démocratique de tous les vieux partis, ce sont les trois éléments essentiels que sont la nouveauté, la propreté et la dignité, a déclaré mardi soir le leader NPD du Québec, M. Robert Cliche, qui prononçait à Rimouski un discours en faveur du candidat de son parti dans cette circonscription, M. Raymond D'Auteuil.

Quant à la nouveauté, a expliqué M. Cliche, elle se trouve à la base même, dans les structures du parti. Les membres du NPD sont représentatifs de toutes les classes, et l'orientation politique du parti n'évolue pas sans qu'ils

soient consultés, à l'occasion des congrès nationaux qui doivent se tenir à tous les deux ans au moins, et où le leader et les membres du conseil sont requis de démissionner.

"Quel autre parti, a demandé le leader, peut prétendre sérieusement qu'il consulte ses membres d'un bout à l'autre du pays avant que ne s'adopte une décision importante? Qui peut prétendre que la démocratie règne à l'intérieur des vieux partis?"

"Et pour ce qui est de la propreté, quand saura-t-on publiquement d'où viennent les fonds électoraux des vieux partis? Quant au NPD, tout le

monde connaît la provenance des fonds. Mais si on a pu évaluer que la campagne électorale du NPD avait coûté au moins quelques dizaines de millions au parti libéral, qui saura jamais d'où provenaient ces millions? Qui dira publiquement qu'ils n'étaient pas le salaire de la prostitution politique?"

Le Nouveau parti, a-t-il poursuivi, n'a pas de fonds électoraux à mettre à la disposition de ses candidats, dans la notion même de caisse électorale est étrangère au NPD, et jamais personne ne pourra dire ni insinuer que le Nouveau parti a acheté un vote ou qu'il a soudoyé un électeur.

Enfin en ce qui concerne la dignité politique, a ajouté M. Cliche, elle consiste en bonne partie, pour les membres du NPD, à être capable d'avoir des opinions, de les exprimer et de les soutenir sans qu'elles vacillent au premier petit coup de vent.

"Le programme du Nouveau parti, a-t-il précisé, n'est pas une plateforme électorale au sens des vieux partis. S'il n'y avait pas d'élections, les vieux partis n'auraient pas de programme. Libéral ou conservateur, ces partis annoncent une plateforme un peu avant chaque élection, et n'en parlent déjà plus quelques mois plus tard."

Caouette: mes députés n'accepteront pas de se joindre à un gouvernement de coalition

"FORMID...
CE DELIF!"

Tous les tinagères (**) vous le diront

DELIFRUIT
YOGOURT
PUR FRUIT

Dégustez
DELIFRUIT
déléctable
dessert
signé
delisle

Le dessert de la jeunesse

... des bébés aux jeunes grands-pères, en passant par les tinagères
(**) "Formidable, ce Delifruit!"
(**) Si vous préférez, "teenagers"

HULL — Le chef du ralliement des créditistes a dit mardi soir aux personnes venues l'entendre, à Hull, qu'il ne désirait aucunement faire partie d'un gouvernement de coalition après les élections du 8 novembre prochain.

"Le soir des élections, a dit M. Réal Caouette, devant une salle comble, les deux vieux partis, les bleus et les rouges, arriveront nez à nez, et le groupe des 50 députés créditistes du Québec arrivera entre ces deux nez. Croyez-moi, ils seront obligés de nous sentir."

"C'est notre groupe qui détiendra la balance du pouvoir et je n'ai aucunement l'intention de faire partie d'un gouvernement de coalition. Je perdrais cependant au premier parti qui promettait d'inclure dans le discours du trône ouvrant le prochain parlement l'ajustement des allocations familiales au niveau du coût de la vie de former le prochain gouvernement."

M. Caouette s'en est également pris à certaines pages publicitaires payées par l'organisation libérale et montrant les photos de MM. Caouette, Marcoux et Thompson, et ajoutant la légende: "Finies les amours".

"Pourquoi les libéraux ne montrent-ils pas les photos de Pearson, Dupuis, Rouleau, Rivard et Banks avec le même bas de vignette?" a-t-il repris.

Le leader créditiste a rappelé "la publicité mensongère et in-

sidieuse menée par les libéraux en 1963" et invité ses auditeurs à "ne pas se laisser emporter par ces annonces".

"Nous ne nous en prenons pas aux hommes, a dit M. Caouette, ni à Pearson, ni à Caron député libéral de Hull depuis 1953, qui ne me font ni chaud ni froid, mais au système qui nous empêche de vivre comme du monde dans un pays riche comme le nôtre."

"Il n'y a rien à l'épreuve de la haute finance et c'est la haute finance que nous attaquons."

Dans son discours d'une heure, le chef du ralliement a aussi déclaré que, depuis la confédération, Hull avait été traité en enfant pauvre, comparativement à Ottawa, comme l'a d'ailleurs été tout le Québec. "A cause des suiveurs que nous élisons pour nous représenter à Ottawa".

"Nous luttons pour que le Québec prenne conscience de son existence. Nous avons besoin d'une équipe de gens du Québec après le 8 novembre, pas de suiveurs."

"Il est temps de prendre nos responsabilités et notre place dans la confédération."

"Avec les vieux partis, nous sommes en train de perdre notre identité. M. Caouette a rappelé que c'est son parti, à Ottawa, qui a obtenu la traduction française des règlements parlementaires de Beauchêne, 200 hôtesses de l'air canadiennes-françaises a

Air-Canada et la version française des 26 rapports du comité de régime de pension.

Gérard Pelletier
danse le yé-yé

Il est important que le Québec soit bien représenté à Ottawa au moment où l'on partage le gâteau, a déclaré devant un groupe d'électeurs du comté de Hochelaga M. Gérard Pelletier, candidat libéral dans cette circonscription aux élections générales du 8 novembre prochain.

M. Pelletier avait délaissé son sérieux d'intellectuel pour danser le yé-yé avec les jeunes citoyens et leur expliquer sur un ton devenu paternel les raisons qui le poussent à participer activement à la politique fédérale.

Constatant le désintéressement de la population, le journaliste a noté que cette lacune découlait probablement d'un manque de formation politique au niveau scolaire. S'il se rend à Ottawa, il essaiera de poser des gestes qui pousseront la population à reprendre confiance dans la politique.

"Si le Québec est moins favorisé que l'Ontario, c'est entre autres raisons que trop longtemps on a laissé la politique fédérale de côté," a dit encore M. Pelletier, qui a noté l'excellente occasion que fournit une réunion yé-yé active pour parler de politique.

Une visite
chez **Lucien Saulnier**
est un rendez-vous
avec l'élégance
Nos complets sont entièrement faits à la main dans notre propre atelier dans les tissus les plus récents.
• Chemises fines et accessoires vestimentaires pour l'homme de goût
STATIONNEMENT GRATUIT
credico
Lucien Saulnier
VÊTEMENTS DE CROIX ROSE HOMME
TAILLEUR et CHEMISIER
PLACE CREMAZIE 387-1811

MONTROSE
LES NOUVEAUX DISQUES
COLUMBIA - BARCLAY
LONG-JEU 12" HI-FI REG. \$4.20 **\$2.99**
CBLP - 2039
JACQUES BREL
OLYMPIA 64
Amsterdam, Les yeux, Tango funèbre, Quand maman reviendra, Le plat pays, Les bergères, Les timides, Les jardins du Casino, Le dernier repas, Les taureaux.
FL 324 — Mikailine
FL 325 — André Gagnon (piano)
FL 326 — Lucille Dumont
FL 327 — Les quatre-vingt (vol. 2)
FL 328 — Maurice Fanon
Aussi au même bas prix
Léveillé, Vignault, Leyrac, Calvé, Julien, Aznavour, Ferré, etc.
VALABLE JUSQU'AU 13 NOV.
COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus, suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stereo.
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3168 est. Bélanger — RA. 9-2833
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 P.M.

"Que vous soyez, homme d'affaires, médecin, avocat, religieux, étudiant, vendeur, commerçant, architecte, chimiste, assureur, agent immobilier, courtier ou infirmière, Berlitz vous donnera la maîtrise parfaite des langues vivantes"

Anglais . Italien . Français . Espagnol . Allemand . Portugais . Russe . Suédois, etc.

"Cours spéciaux pour compagnies"

Berlitz
LANGUES VIVANTES

"Enseignement adapté aux besoins de chacun"

Montréal 288-3111 Québec 529-6161

Ottawa 232-5343 Toronto 924-7773

L'univers féminin

Le bijou de l'heure...



Les adolescentes préfèrent une montre qui se camoufle sous de charmants bracelets dorés ou émaillés. Le couvercle s'ouvre du bout du doigt et révèle une montre de qualité, créée par les artisans suisses. Le bijou de l'heure: le bracelet-montre-médaille. Cet accessoire est maintenant indispensable à toutes les adolescentes qui se disent non plus à l'heure, mais "avant" l'heure.

Pour les hommes, les bijoutiers viennent de lancer la montre à cadran en bois de teinte claire ou foncée dans un élégant boîtier d'argent. La montre-bracelet la plus en vogue offre également le calendrier.

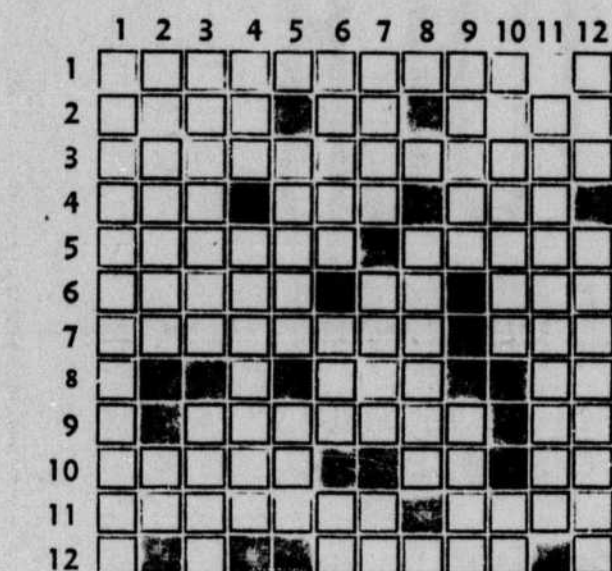
En plus, la création de montres spéciales pour répondre à des usages spécifiques a fait la renommée des horlogers suisses. Dans cette catégorie, on signale cette année une nouvelle montre ultra amagnétique destinée aux hommes de science, aux ingénieurs et à la pratique de la navigation. Il y a même une montre spécialement conçue pour la navigation aérienne et les voyages autour du monde en avion. A quand la montre inter-spatiale?

Les femmes choisiront de préférence un minuscule boîtier rectangulaire monté sur or ou argent avec bracelet de cuir pour le jour, et de pierreries pour le soir.



Une médaille de saint Christophe, délicatement sculptée, forme le dos de cette montre de poche à ancre relevée de pierreries, provenant de la Suisse moderne. Elle convient tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes et existe en argent sterling ou en or. En bas, voyez ce modèle très simple, d'allure masculine: les chiffres romains sur le bord du boîtier rectangulaire marquent les heures de ce nouveau modèle.

Les mots croisés du "DEVOIR"



- HORIZONTALEMENT**
- N'est pas faite pour faciliter un problème
 - Se cabrer — Note — Pénètre de
 - Contre lequel on ne peut rien
 - Indique un Ecossais — Cardinaux — Ire désordonnée
 - Sorte de gros lézard d'Afrique — Trois pieds
 - Raconte — D'un auxiliaire — Traversier
 - Qui revient cher — Grecque
 - Plante textile — Infinitif
 - Partie de droite — En épland: enlever
 - Sorti de maladie — Voyelles — Négation
 - Crée — Stratagème
 - Sec
- VERTICALEMENT**
- Science moderne qui a fort à faire avec les délinquants
 - Violent orage — Article
 - Monte souvent dans une colonne quand il fait chaud — Liquide nourricier
 - Paradis de ruminant — S'oppose à la tête
 - Conduite — Boisson forte
 - Prénom — Ville sur le Danube — Possessif
 - Fléchet — Continent — Infinitif

Solution d'hier

- Horizontalement**
- MINORITAIRE
 - ATALA — IL
 - RAVIVONS — PLI
 - CLAVIERS — LOT
 - HILARITE — AIR
 - AO — LAINE
 - NUIRA — CLIN — R
 - DEMELENT
 - GUISE — DE
 - REINE — TES
 - ABERRATION
 - LUES — MOUETTE
- Verticalement**
- MARCHANDER — L
 - ITALIQUE — EAU
 - NAVAL — IMBIBE
 - OLIVATRE — NES
 - RAVIR — ALGER
 - OEL — EU — RM
 - NRT — CRI — AO
 - AISSIELLES — TU
 - IL — AINE — IE
 - PLAIN — TOT
 - LOIN — DENT
 - PITRERIES

CARNET MONDAIN

M. et Mme Marc Casgrain font part du mariage de leur fille Louise à M. Léopold G. Benfante qui a eu lieu récemment. M. Casgrain accompagnait sa fille et M. Pierre Mercier-Gouin était le témoin de son beau-frère.

Le R. P. Hugo, fils de la Charité, frère du marié officiait la cérémonie en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame de Montréal.

M. Benfante est le fils de feu Hugo Benfante, ingénieur civil à Tiramont, Belgique et de Mme Benfante.

Les nouveaux mariés habitent Côte-des-Neiges, à Montréal.

La mode allemande à Montréal



Deux charmantes mannequins, Mlle Katja Hasse et Inge Krause sont arrivées hier à Montréal, afin de prendre part au premier défilé de la mode allemande pour le printemps et l'été 66, qui aura lieu ce soir au Holiday Inn à Montréal.

dans votre panier à provisions

En 1935, les Canadiens dépensaient 819 millions de dollars pour leur nourriture; en 1963, ils en ont dépensé à peu près huit fois autant, soit 6.3 milliards de dollars.

Comment expliquer une telle augmentation en moins de trente ans? Il y a trois raisons à cela, dit M. L. E. Drayton, économiste du ministère de l'Agriculture du Canada. D'abord la population a augmenté de 76 p.c.; ensuite les prix des aliments ont augmenté et enfin, les revenus ont subi un fort accroissement à tous les niveaux de la main-d'œuvre. Le revenu disponible par personne (le montant qui reste une fois les taxes déduites) en 1963 était 5.4 fois plus considérable qu'en 1935.

Au fur et à mesure que leur revenu a augmenté, les Canadiens, en nombre de plus en plus grand, sont passés d'un "régime de pain et pommes de terre" (céréales, pommes de terre et légumes) à un régime composé d'aliments plus coûteux comme viande,

Du potager à votre table

Nous avons goûté, cette semaine à toute une gamme de nouveaux produits congelés, les légumes Green Giant of Canada, emballés dans des enveloppes hermétiques qui conservent aux produits leur saveur et dans lesquelles on les fait cuire directement.

Au rayon des congelés, vous trouverez dès maintenant du maïs doré en grains entiers avec piment doux, du maïs doré en grains entiers, des haricots verts tranchés, des petits pois, de la macédoine de légumes et des champignons. On prévoit le lancement, vers le 1er décembre de cinq autres légumes: fèves de Lima, maïs blanc, choux-fleur, et choux de Bruxelles.

Chacun des nouveaux légumes possède sa propre sauce au beurre assaisonnée selon sa saveur particulière.

Pour les préparer, il suffit de déposer l'enveloppe dans de l'eau bouillante, de ramener l'eau au point d'ébullition et de laisser cuire pendant le nombre de minutes indiqué sur le paquet. Ils sont alors prêts à servir. Les champignons, toutefois, se préparent de façon différente: il faut les retirer congelés de leur sachet et les déposer dans un poêlon. Couvrir le poêlon et le placer sur un feu vif pendant 5 minutes. Retirer le couvercle et continuer la cuisson pendant 5 autres minutes, remuant légèrement de temps à autre à l'aide d'une fourchette afin qu'ils prennent une teinte d'un brun doré uniforme. Les champignons sont particulièrement savoureux et accompagnent de façon heureuse le bifteck.

Halloween... et citrouille

Que faire avec la citrouille qui, pendant quelques heures, réjouira vos enfants le jour de l'Halloween? Une délicieuse tarte.

des, fruits et légumes. La consommation des fruits par tête a augmenté de 61 p.c. et celle des légumes de 40 p.c. Le gros des augmentations a porté surtout sur les produits importés et sur les agrumes et les légumes hors-saison.

La consommation des viandes de volaille a doublé durant cette période surtout à cause d'une révolution de la technique de production.

La consommation des oeufs par tête est d'environ 10 p.c. plus élevée qu'en 1935-39, en dépit d'une diminution qui persiste depuis 1957, renversant une tendance à la hausse qui avait suivi la dernière guerre.

La consommation de beurre par tête était en moyenne de 31.8 livres durant la période d'avant-guerre et seulement de 17 livres en 1958-1962. D'autre part, la consommation du lait nature a fléchi considérablement.



Tarte à la citrouille

- (6 à 8 portions)
- croûte à tarte non cuite de 9"
 - oeufs
 - 1 tasse de cassonade pressée légèrement
 - 1 c. à thé de sel
 - 2 c. à thé de vanille
 - 1 demi-litre de crème sure
 - 1 boîte (15 on.k) de citrouille ou l'équivalent de purée de citrouille préparée à la maison
 - 1 c. à thé de muscade
 - 1 c. à thé de cannelle
 - 1/2 c. à thé de gingembre
 - Pincée de clou de girofle

12 moitiés de noix de Grenoble

Préchauffer le four à 425°F. Battre les oeufs légèrement avec le sucre, le sel et la vanille. Incorporer crème sure, lait, citrouille, (simplement cuite à l'eau et passée au presse-purée), muscade, cannelle, gingembre et clou. Verser dans l'abaisse. Cuire à four préchauffé 15 minutes. Réduire la température à 350°F. Décorer la tarte de moitiés de noix de Grenoble et cuire 35 à 40 minutes de plus.

Renée R.

Joséphine Baker encore au bord de la faillite

Le domaine des Milandes en Périgord qui loge les onze enfants adoptifs de Joséphine Baker sera mis en vente le 3 novembre prochain, à moins qu'une fois de plus, la sympathie du public ne vienne en aide à la vedette. En effet, les créanciers ont averti Mme Ba-

ker qu'un avis de vente serait affiché incessamment. On se souvient que l'an dernier, à la demande des créanciers impatients un tel avis de vente avait été affiché mais la vedette avait réussi à verser à temps les sommes réclamées grâce à un grand élan de solidarité internationale.

TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE
HOTEL RITZ-CARLTON

Ritz Café at Night...

DINER et SOUPER

Danse au son de

la musique de

Max Chamitov

ET SON ORCHESTRE

alternant avec notre

DISCOTHÈQUE

***** En vedette: TERRI STEVENS *****

Réervations: 842-4212

AU PETIT CAFÉ

Diner d'hommes d'affaires

souper - de 6 à 8 h. p.m.

DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI

FACILITÉS DE STATIONNEMENT

PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Semaine canadienne
de la beauté
du 15 au 20 novembre



M. Fernand Aubry — Mme Edith Serei
vous recommandent

"SOYEZ BELLES"

Mesdames, il y a sûrement une esthéticienne visagiste

Edith Serei - Fernand Aubry près de chez vous

Téléphonez ou écrivez pour obtenir son adresse

INSTITUT EDITH SEREI

L. D. — 28-10-65

MONTREAL: 2160 de la Montagne, suite 601 — Tél. 849-2381

QUEBEC: 595 est, boul. Charest — Tél. 529-0665

S'il vous plaît, faites-moi parvenir l'adresse de la visagiste de ma localité

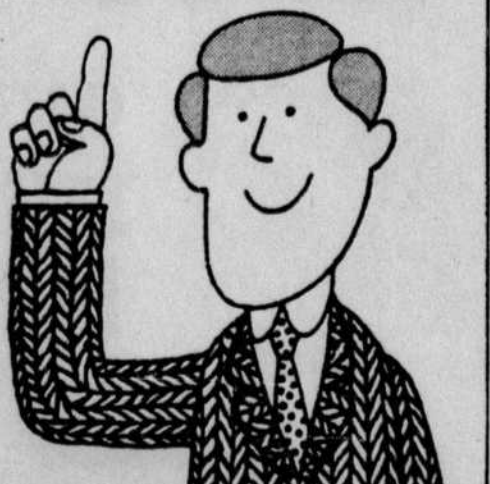
NOM

ADRESSE

VILLE TEL.

Les
Obligations
d'Épargne
du Canada...
rien de pareil
pour épargner

Achetez les vôtres
dès maintenant!



LES IMPORTATIONS C.M.
8225, BOUL. ST-LAURENT
MONTREAL 11, QUÉ.
Tél: 389-8081
entre les rues Jarry
et Guizot
Heures d'ouverture:
9:30 a.m. à 6:00 p.m.
jeudi et vendredi
ouvert jusqu'à 9:30 p.m.

la vie syndicale

Nouveau vote de grève à l'Hydro-Québec

Quelque 3.000 employés des services extérieurs de l'Hydro-Québec, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (CTCFQ), prendront un nouveau vote de grève, a annoncé hier le directeur québécois du syndicat, M. André Thibodeau.

Il a précisé que la direction du syndicat recommanderait aux membres de ses onze sections locales de rejeter les offres de l'Hydro-Québec.

Cette décision a été prise par le Conseil consultatif des syndicats hydro-électriques au cours d'une séance qui a réuni une quarantaine de délégués venus de diverses parties du Québec pour étudier le dernier rapport du comité de négociations.

"Face au raidissement des autorités patronales qui se refusent à toute nouvelle concession, a dit M. Thibodeau, nous croyons que nos sections locales maintiendront le mandat qu'elles avaient donné à leur comité de stratégie le mois dernier."

Il a rappelé que les délégués, sans renoncer à leurs demandes originales, avaient décidé, le mois dernier, de surseoir à la grève pendant que les travailleurs étudieraient les dernières offres patronales. A la demande du comité syndical de négociations, les pourparlers avec l'employeur ont repris par la suite pour aboutir à l'impasse actuelle.

Contrat pour les employés de l'Expo 67

Une convention collective fixant les conditions de travail des employés de bureau de l'Expo a été signée hier par le Conseil du travail de Montréal, le Conseil central des syndicats nationaux et les représentants de la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

M. Jean Cournoyer, négociateur-en-chef de l'Expo 67, a déclaré que "cette entente offre de solides garanties de paix dans le domaine des relations industrielles à l'Expo".

Le nouveau contrat comporte notamment une augmentation de salaire de quatre p.c., une indemnité de licenciement de quatre p.c. du salaire brut gagné depuis la date d'entrée à la compagnie, la semaine de cinq jours, la rémunération des heures supplémentaires, huit fêtes chômées et payées et des congés de maladie.

Le coût de ces avantages serait de l'ordre de \$2.5 millions.

Les policiers acceptent la hausse décrétée

Les policiers de Montréal ont décidé lundi soir d'accepter la décision d'un tribunal d'arbitrage fixant à \$150 le montant de l'augmentation de salaire qu'ils toucheront au cours de la deuxième année de leur nouvelle convention de travail.

La Fraternité des policiers de Montréal tentait d'obtenir \$300 pour cette deuxième année, alléguant que ce montant était nécessaire pour mainte-

nir le salaire des policiers montréalais au niveau de celui de leurs confrères de Toronto.

Le nom de l'ancien directeur J.-Adrien Robert a été hué à plusieurs reprises par l'assemblée qui, par contre, a accueilli par une chaleureuse vague d'applaudissements une résolution de félicitations à l'endroit de son successeur, M. Jean-Paul Gilbert.

Les syndiqués vs un aéroport à Sorel

SOREL. — Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel, M. Lucien Kiopini, a qualifié d'"inutile et scandaleux" le projet de construction d'un aéroport près de cette ville "aux frais de l'ouvrier payeur de taxes".

Il a exprimé l'avis que les seuls bénéficiaires de cet aéroport seraient les dirigeants des grandes compagnies dont les usines sont situées à proximité. Si ces compagnies veulent garer leurs avions privés, qu'elles assument tous les frais de ce projet, a dit le dirigeant syndical.

Selon M. Kiopini, le projet actuel qui coûtera \$450.000, ne prévoit qu'une contribu-

tion de \$6.000 de la part de ces compagnies. Par contre les trois villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel y verseront \$70.000.

Parmi les promoteurs de ce projet, M. Kiopini mentionne: MM. Henri Olivier, vice-président de Beloeil Sorel Ltd., David Roland, représentant d'Atlas Steel, T.G. Cleary, gérant général de Cricible Steel, ainsi que l'agent régional du ministère fédéral du transport.

Le leader syndical accuse également M. Olivier, président du poste C.I.S.O., station locale de radio, d'avoir refusé de diffuser l'opinion de ceux qui s'opposent au projet.

Demande d'enquête sur l'accident de T.-R.

TROIS-RIVIERES. — Le directeur régional de la CSN pour la Mauricie est revenu à la charge pour réclamer à nouveau que le gouvernement institue une enquête publique sur les causes de la tragédie qui a coûté la vie à 12 travailleurs sur le lieu de construction du pont de Trois-Rivières, le 7 septembre dernier.

Rappelant qu'un jury présidé par le juge Jacques Trahan a rendu, le 20 octobre dernier, un verdict de mort accidentelle dans le cas de six des victimes, M. Rolland Mar-

tel souligne qu'il s'agissait là d'une enquête du coroner visant à établir s'il y a ou non des circonstances douteuses ou criminelles.

Cette enquête du coroner, a dit M. Martel, "n'est, après tout, qu'une simple formalité." Il a ajouté que "la population et les travailleurs plus particulièrement ont le droit strict de connaître les causes d'une tragédie aussi grave. Ce n'est que par la tenue d'une grande enquête publique que celles-ci pourront être connues."

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST

777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Veuillez indiquer ici vos:

NOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ VILLE _____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "Un exposé de PLANS DE SUCCESSIONS".

Comment le Montreal Trust

veille aux

intérêts de

votre épouse

après votre décès

Votre épouse possède-t-elle les connaissances nécessaires pour protéger ses intérêts après votre décès? Est-elle économiste, spécialiste en questions boursières, immobilières et fiscales?

Heureusement, le Montreal Trust veille aux intérêts de votre épouse:

dès aujourd'hui: en préparant avec votre conseiller juridique la transmission de vos biens. Seule une équipe de spécialistes peut déterminer les dispositions testamentaires les plus avantageuses, suivant la composition de votre portefeuille (assurance-vie, valeurs mobilières et immobilières, etc.)

Ces spécialistes font partie du personnel du Montreal Trust. Nombre d'entre eux sont Canadiens-français; ils comprendront donc mieux vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

après votre décès: aucun testament ne saurait prévoir à la fois ce qui est profitable aujourd'hui et ce qui le sera demain. Qui aidera votre épouse à tenir compte de tous les changements de l'économie? Les experts du Montreal Trust tâtent continuellement le pouls de l'économie: ils feront fructifier les biens que vous léguerez à votre épouse.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera pleinement.

 **Montreal Trust**

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

EN TÊTE EN OCTOBRE

3 JOURS SOLDES DE STOCK

PAR TOUT LE MAGASIN

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI,
28, 29 ET 30 OCTOBRE 1965

soyez en temps pour l'hiver,
soyez prêts pour Noël,
venez profiter de nos prix
extraordinaires

PAS DE COMMANDES TÉLÉPHONIQUES

LE MEILLEUR CHOIX AUX PREMIERS ARRIVÉS

Prévaliez-vous des facilités
de paiement DUPUIS
pas de versement comptant,
seule la taxe de vente est
payable à l'achat

STATIONNEMENT POUR PLUS DE 1,000 VOITURES près du magasin DUPUIS

ouvert le soir jeudi, vendredi jusqu'à 9h. P.M.

SAMEDI, 9 H. 30 À 5 H. 30 P.M.

DUPUIS

865 EST, RUE SAINT-ÉCATHÉRIQUE, MONTRÉAL

• COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 842-6171

• OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H.

Le Québec conclura des accords avec l'Italie



Le Québec a maintenant pignon sur rue en Italie, 16 rue Manzoni, à Milan. Le premier étage de cet immeuble moderne, situé à proximité du centre-ville, abrite les bureaux de l'agence économique du Québec, inaugurée hier par MM. Lesage et Lévesque.

MILAN — Le premier ministre Jean Lesage a annoncé hier que le Québec conclura avec l'Italie des ententes dans les domaines de l'immigration, du tourisme, de l'éducation et des affaires culturelles. C'est dans la ville industrielle de Milan, où il a inauguré l'agence économique du Québec, que le premier ministre a fait ces révélations.

Comme l'indique son nom, l'agence de Milan aura pour but de favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et l'Italie, dont la ministre de l'industrie et du commerce a souligné la complémentarité économique. Mais M. Lesage a déclaré qu'il n'excluait pas l'ouverture d'une agence générale à Rome, capitale italienne, qui ressemblerait sans doute à la délégation générale du Québec à Paris.

Les ententes dont a parlé M. Lesage rendront possibles certaines initiatives que le gouvernement du Québec entend prendre au sujet de l'immigration, du tourisme, de l'éducation et des affaires culturelles.

M. Lesage a expliqué: "Le Québec étant une province différente des autres provinces du Canada, n'est-il pas vrai qu'elle a le droit d'exercer ses responsabilités constitutionnelles en faisant connaître par ses représentants les caractéristiques qui lui sont propres? C'est ainsi que le Québec peut d'une manière plus efficace accomplir sa destinée et apporter au Canada tout entier une contribution plus profitable".

Comme le ministre de l'industrie, M. Lesage a souligné la ressemblance de l'évolution économique du Québec et de l'Italie, et il a invité les entreprises italiennes à investir au Québec, ou à y ouvrir des succursales. Mais après avoir précisé que l'intérêt du Québec envers l'Italie n'était pas limité à l'économie, il a déclaré: "C'est l'intention de mon gouvernement que dans un avenir prochain nous élargissions le cadre de ces activités pour amorcer entre l'Italie et le Québec des échanges plus féconds sur le plan culturel, et aussi dans les domaines qui sont également du

ressort du Québec comme l'éducation, le tourisme et l'immigration." C'est un Québécois d'origine italienne, M. Elton Lanfranco, qui dirigera la nouvelle agence économique du Québec à Milan.

Le premier ministre n'a pas manqué de souligner que plus de 150,000 Italiens vivent aujourd'hui au Québec. A son arrivée à Milan, M. Lesage a été accueilli à l'aéroport par le consul du Canada, M.

Alexander Brodie, le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chappellain, et le délégué général du Québec à Paris, M. Hugues Lapointe. L'ambassadeur du Canada à Rome, M. C. B. Crean, et le mi-

nistre italien pour le commerce extérieur, M. Bernardo Mattarella, ont assisté à la cérémonie d'inauguration de l'agence économique de Milan. Des son arrivée à Milan, le premier ministre Lesage avait

rencontré les membres de la mission économique du Québec que dirige M. Gérard-D. Lévesque, et dont l'objectif est d'accroître les échanges économiques et commerciaux entre le Québec et l'Italie.

LA TROISIÈME DES 10 PONTIAC 1966 GAGNÉE AU DOMINION!



Le troisième gagnant de l'une des toutes nouvelles Pontiac "Strato Chief" 1966 dans le merveilleux concours "Nommez le Héros" présentement en cours dans les magasins Dominion dans toute la province de Québec, est Madame H. Smith, du 625 Avenue Mitchell, Ville Mont-Royal, P.Q. Madame Smith que nous voyons ici accompagnée de son époux M. H. Smith, reçoit son prix de M. Allen C. Jackson, Gérant du District de Montréal pour les Magasins Dominion. Nous voyons également sur la photo, M. Albert David, gérant de Division pour Dominion. Ce concours unique a reçu un accueil des plus chaleureux du public Québécois et met en valeur les premières automobiles fabriquées au Québec à la gigantesque usine "General Motors" de Ste-Thérèse. 10 Pontiac seront décernées en prix par les Magasins Dominion.

Le ministre Lévesque à Milan: le Québec et l'Italie ont des intérêts économiques communs

MILAN — La complémentarité économique du Québec et de l'Italie offre à chacun des possibilités nouvelles de développement, a déclaré hier, à Milan, le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque. Il a invité les investisseurs italiens au Québec, et proposé de nouveaux échanges commerciaux.

"L'inauguration de l'agence économique du Québec en Italie survient à un moment où on peut observer une ressemblance et une complémentarité dans l'évolution économique de nos deux pays", a déclaré le ministre, en parlant des mesures économiques particulières que commande l'appartenance du Québec et de l'Italie aux grands ensembles qui constituent l'Europe des Six et les dix provinces canadiennes.

A l'instar de la plupart des grandes nations industrialisées, a expliqué le ministre, l'Italie et le Québec sont le théâtre de profondes transformations agricoles. Sur le plan régional, les deux gouvernements tentent par tous les moyens d'amplifier le rythme de croissance des zones qui tirent de l'arrière. L'économie du Québec et celle de l'Italie se ressemblent encore par la progression rapide de l'industrie.

M. Lévesque a souligné que les industries les plus dynamiques de l'Italie produisent justement les produits que le Québec doit importer, soit les machines - outils, l'équipement sidérurgique, les machines de l'industrie textile, chimique et alimentaire, l'équipement de bureau. Par ailleurs, le Québec peut fournir à l'Italie les produits de ses usines de transformations ont besoin, comme le minerai de fer, l'aluminium, le cuivre, le bois, la pulpe, le papier, le carton et l'amiante.

"L'économie italienne est donc complémentaire à l'économie québécoise dans une foule d'activités industrielles, a ajouté le ministre. Cet état de choses devrait normalement entraîner une vigoureuse expansion dans nos relations d'affaires, non seulement en ce qui a trait aux échanges de marchandises, mais aussi à la participation commune dans des entreprises industrielles. Car le Québec, à l'heure actuelle, offre des occasions uniques d'investissements pour lesquels l'Italie retirerait de grands avantages."

C'est un Québec en pleine croissance que le ministre Lévesque a présenté aux Italiens, attribuant ce dynamisme aux investissements massifs depuis 1961 (\$13 milliards), à l'augmentation du volume de l'emploi (14,5 pour cent), à la hausse du revenu personnel (23 pour cent), à l'accroissement des bénéfices des sociétés avant déduction de l'impôt (25,9 pour cent), et à l'augmentation de la valeur des produits manufacturés (21,1 pour cent).

Il a proposé à l'Italie de conquérir une place économique outre Atlantique, en passant par le Québec, "véritable carrefour des civilisations européennes en Amérique", confiant que la nouvelle agence économique du Québec à Milan pourra lui faciliter la tâche.

Congrès provincial de professeurs

Le Syndicat professionnel des enseignants tiendra son congrès annuel les 30 et 31 octobre à l'Institut coopératif Desjardins, à Lévis. C'est le premier congrès provincial de professeurs laïcs de l'enseignement classique depuis que leur syndicat professionnel s'est affilié à la Confédération des syndicats nationaux et qu'il a changé son nom

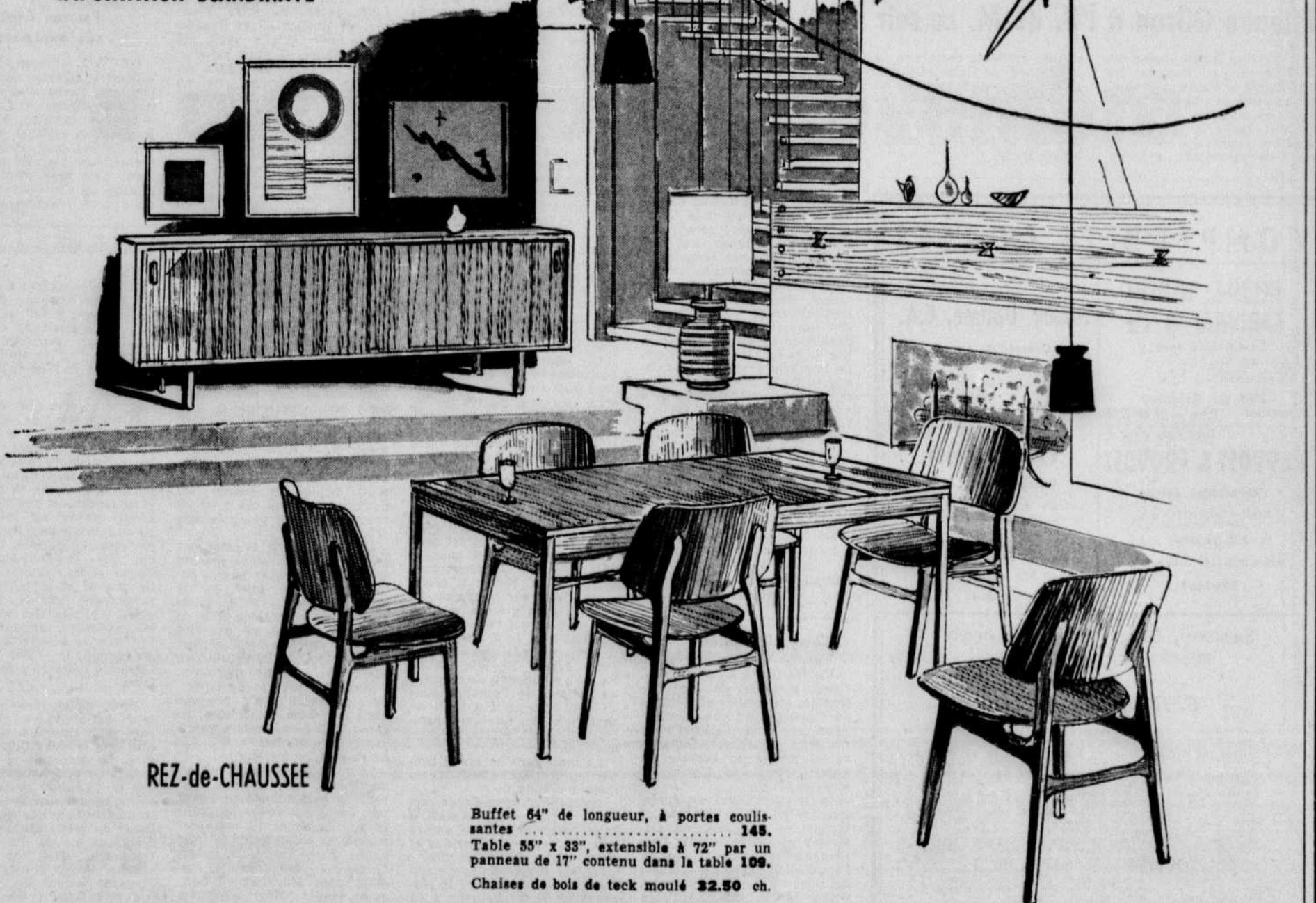
(L'APPEC étant devenu le S.P.E.) de façon à pouvoir élargir ses cadres. Le congrès débutera à 1 h. 30 samedi après-midi et le président de la CSN, M. Marcel Pepin, sera le conférencier au dîner-causette, samedi soir. Samedi, quatre comités siégeront simultanément et, pendant environ quatre heures chacun, ils étudieront respectivement: 1) "Les droits respectifs des parents et de l'Etat dans l'éducation et l'instruction des enfants"; 2) "La place des institutions indépendantes dans un système structuré sur la notion de polyvalence"; 3) "Etude des principes admissibles de financement des collèges classiques dans la structure nouvelle"; 4) "Discussion et étude sur les normes applicables dans les collèges classiques par rapport aux normes appliquées dans les institutions publiques. La matinée de dimanche sera consacrée à l'étude de vœux des quatre comités, tandis que l'assemblée générale annuelle du S.P.E. aura lieu dimanche après-midi.

La Toussaint chez les Français

Les Français de Montréal sont invités à se réunir au cimetière français de la côte des Neiges le dimanche 31 octobre à 3 heures de l'après-midi pour la cérémonie annuelle d'hommage aux disparus.

Les prières rituelles seront dites par le R.P. Paul-Emile Grosse et M. le pasteur Jacques Beaudon.

BOIS de TECK IMPORTATION SCANDINAVE



REZ-de-CHAUSSEE

Buffet 64" de longueur, à portes coulissantes 145.
Table 55" x 33", extensible à 72" par un panneau de 17" contenu dans la table 109.
Chaises de bois de teck moulé 32.50 ch.

N.G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est (près Berri) 842-8811

Stationnement face au magasin ou rue Labelle

Inauguration des travaux de construction du pavillon de la Belgique à l'Exposition

L'inauguration du chantier du pavillon belge a été marquée hier par une cérémonie sur l'île Sainte-Hélène, à laquelle assistaient de très nombreuses personnalités.

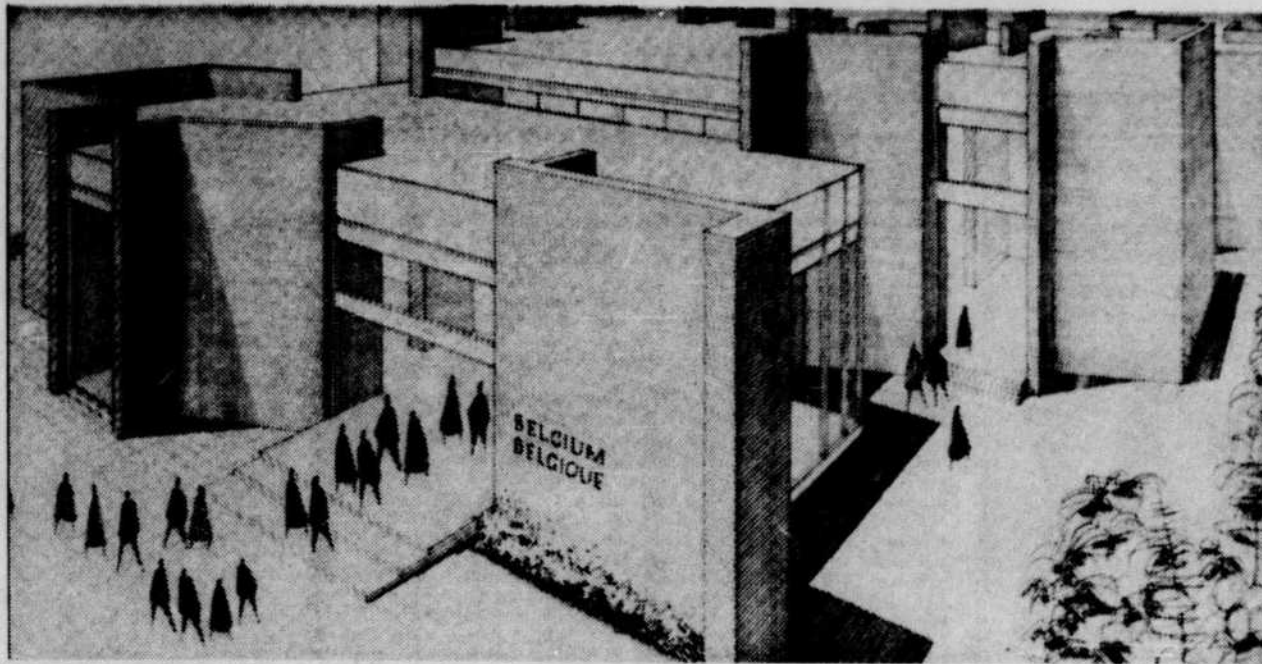
Étaient en effet présents, M. Jean Drapeau, maire de Montréal, Son Excellence M. Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de Belgique au Canada, M. Robert Shaw et M. Andrew G. Kniewasser, respectivement sous-commissaire général et directeur général à l'Expo 67. On remarquait également, le comte de Liedekerke, consul général de Belgique à Montréal, M. Lefort, président de la Chambre de commerce belge du Canada, ainsi que plusieurs chefs de services de l'Expo 67.

Prenant la parole, M. J. A. Goris, commissaire général de la participation belge à l'Exposition universelle de 1967, a remercié les personnalités présentes d'assister à la cérémonie d'inauguration des travaux. S'adressant spécialement aux dirigeants de l'Expo 67,

M. Goris a fait remarquer que la Belgique était fière d'avoir bénéficié d'un des plus beaux emplacements dans l'île Sainte-Hélène.

Faisant ensuite l'historique de l'amitié belgo-canadienne, M. Goris précisa qu'elle est symbolisée ici au Canada par le nombre sans cesse croissant d'associations canado-belges, toutes florissantes. M. Goris a ajouté qu'il a tenu à associer les Belges du Canada à la construction de ce pavillon en leur accordant l'honneur du premier coup de pelle. Ce qui fut fait simultanément par les présidents des différentes associations belgo-canadiennes présentes.

L'on doit le projet du pavillon de la Belgique, à l'architecte René Stapels, de Bruxelles. Les travaux seront dirigés par l'architecte montalais Georges Eber.



La Belgique dépensera \$1,200,000 pour la construction de son pavillon à l'Expo 67 de Montréal. Les principales caractéristiques extérieures de l'édifice seront ses larges baies vitrées et sa construction en brique. Les visiteurs y apprendront l'histoire de la Belgique, y verront comment vivent actuellement les habitants de ce pays d'Europe, et y apprendront quels sont les projets de celui-ci. Le public pourra aussi admirer dans ce pavillon quelques-uns des chefs-d'œuvre des musées belges. Un restaurant pouvant accueillir 125 personnes à la fois servira la délicieuse cuisine belge. La participation totale de la Belgique sera de l'ordre de \$3,000,000.

 * As-tu vu mon vieux ? Quoi ?
 * Notre restaurant français existe
 * encore ! Lequel ? CHEZ PIERRE.
 * Les travaux de la rue n'ont pas
 * entravé sa renommée. Toujours
 * la même cuisine bourgeoise et
 * même atmosphère.
 * LICENCE COMPLETE
 * 12h. a.m. à 11h. p.m.
 * 1263, rue Labelle
 * 842-1590
 * Fermé le dimanche

LOUEZ une auto!
 Connaissiez-vous
 les avantages
 à louer une
 automobile ?
 Pour informations
GOYETTE INC.
 Contrat de 12 ou 24 mois
 Téléphone : 658-8723 — 861-0181
 Distributeur de :
 Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

Le français, langue prioritaire au Québec?

QUEBEC — M. Bernard Fortier, président de l'Association des manufacturiers canadiens est d'avis que la priorité de la langue française est déjà établie, en partie, dans le monde des affaires à Québec.

Il a ajouté qu'en ce qui concerne Montréal, on attache de plus en plus d'importance à la langue française et que c'est un processus irréversible qui se continuera.

M. Laporte a déclaré en fin de semaine que le gouvernement s'apprêtait à faire adopter une loi pour faire du français une langue prioritaire au Québec. Cependant, dans une déclaration retransmise hier par la chaîne française de la télévision d'Etat, M. Laporte a précisé qu'il avait été mal interprété et que c'est à titre personnel qu'il avait déclaré que le français devrait avoir la priorité au Québec, c'est-à-dire qu'il devrait être de plus en plus une langue de travail.

Le président québécois des manufacturiers canadiens a dit que son organisme allait se pencher sur le problème de la priorité du français.

Par ailleurs, Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de vie française en Amérique, a exprimé l'opinion que la priorité du français au Québec est désirable et souhaitable. Il a cependant précisé que cette priorité du français au Québec est désirable et souhaitable. Il a cependant précisé que cette priorité du français "souriait au Conseil de vie-française, parce qu'elle n'exclut pas l'anglais".

Il croit que l'exclusion de l'anglais serait de nature à causer passablement de tort aux minorités françaises vivant dans les provinces anglaises.

Mgr Gosselin a ajouté que la question sera discutée plus en profondeur lors de la visite à Québec, en novembre, du président du conseil, le juge André Deschênes d'Edmonton.

Le colonel J. Gordon Ross, président de l'Alliance canadienne, une société consacrée au rapprochement des deux groupes ethniques a déclaré qu'en vertu de la constitution canadienne, les deux langues sont officielles et sur un pied d'égalité.

"Personne ne songe, dans une province ou dans l'autre, à ce qu'il n'y ait qu'une seule langue, car la constitution garantit la liberté de langue et de religion à chaque citoyen canadien et personne ne peut changer cela," a-t-il dit.

M. Roger Vézina, président de la Chambre de commerce de Québec a dit qu'il était favorable à l'action préconisée par M. Laporte si elle a pour effet d'épurer la langue des affaires et de l'industrie.

"Quant à la priorité du français, dans une province française, point n'est besoin de faire une longue dissertation pour approuver d'emblée le projet de M. Laporte," a commenté M. Vézina.

D'un autre côté, l'Association des manufacturiers de l'amiante, via M. Paul-A. Filteau, fait savoir que depuis de nombreuses années le français est employé dans cette industrie, principalement en ce qui touche les relations entre patrons et employés.

Il a précisé que les dirigeants des diverses mines d'amiante n'ont aucune objection à l'idée lancée par le ministre des affaires culturelles "d'autant plus qu'ils ont pris, depuis quelques années, des mesures pour communiquer en français avec leurs employés".

M. Tétreault dit ce qui distingue son groupement

Ce qui distingue peut-être plus particulièrement les deux groupements qui se disputent la gestion de Ville de Laval aux élections municipales du 7 novembre, c'est que l'un est l'instrument d'un seul homme tandis que l'autre est une émanation de la volonté populaire.

C'est ainsi que Me Jacques Tétreault, candidat de l'Alliance démocratique de Laval a défini devant le club Kiwanis de l'île Jésus, les caractéristiques essentielles de son parti. "Dans notre groupe, dit-il, se côtoient des citoyens de toutes les tendances, convaincus que le plan municipal est un échelon de gouvernement entier

en lui-même, une unité non partisane qui doit obligatoirement faire fi des frontières politiques".

Bien plus, Me Tétreault ne croit pas qu'il soit profitable que le maire d'une grande cité ait un engagement politique et qu'il occupe un poste dans le gouvernement.

Le conférencier a longuement développé les principaux points du programme de l'Alliance qui s'inspire, a-t-il dit, de la volonté populaire. Il a particulièrement insisté sur quelques points primordiaux tels que : la limitation de la hausse des taxes, l'opposition à la spéculation et l'installation de services indispensables.

• **JUSTERINI & BROOKS** •
 SYNONYME DE QUALITÉ

J & B
 RARE SCOTCH WHISKY
 reconnu pour sa saveur inégalée.

Service sans escale

MONTRÉAL-AMSTERDAM

à compter du 2 novembre

Les lignes aériennes Canadien Pacifique

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
 VACANCES
 VOYAGES DE NOCES
 SERVICE GRATUIT
 9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES LTEE
TRAVELAIDE
 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
 B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
 JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
 UN. 1-7272

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

Par Roger Labonté

● L'Association des joueurs de football canadiens qui vient de réclamer une mise de fonds de l'ordre de \$90,000 par année à la ligue Canadienne de Football, pour l'aider à créer sa réserve de retraite, aura du pain sur la planche lors de sa première réunion qui suivra la reconnaissance officielle que doit lui accorder, éventuellement, le circuit.

L'un des problèmes urgents auquel devrait s'attaquer la nouvelle association, devrait être celui qui a trait à l'injustice dont sont victimes certains joueurs du circuit, qui ne recevront pas un centime des profits réalisés par leurs coéquipiers pour leur participation aux séries éliminatoires, parce que blessés, donc retranchés de l'alignement régulier de leur équipe.

C'est le cas de Bob Minihane, l'excellent joueur de la brigade défensive des Alouettes, dont la seule faute est de s'être blessé au jeu, en donnant le meilleur de lui-même, dans une récente joute.

On ne peut dire que Ted Workman a fait preuve de diplomatie, s'il lui arrive de connaître quelque chose de cette science, en apprenant lui-même la nouvelle à Minihane, cloué sur son lit d'hôpital. Si Workman est, depuis quelques années, la risée des chroniqueurs du football, il n'a qu'à s'en prendre à sa désinvolture coutumière qui lui fait commettre bêtise sur bêtise.

Le fait que Minihane touchera néanmoins un certain part des séries éliminatoires auxquelles participent ses coéquipiers, comme qui proviendra des coffres de l'équipe, non de la ligue, nous rassure cependant sur les façons de faire des autres dirigeants de l'équipe des Alouettes. Il reste cependant que l'Association des joueurs de football devrait faire en sorte, une fois sa reconnaissance officielle obtenue, que disparaisse semblable ordonnance du livre des règlements de la ligue.

● Nos Canadiens ne font pas figure de héros dans le Tour cycliste du Mexique, Pierre Dondre, l'un de nos meilleurs représentants, a été éliminé de la classique, au terme de la première étape, pour être arrivé après la fermeture des contrôles. Quant aux trois autres cyclistes canadiens, ils demeurent toujours dans la course, mais ils ne peuvent faire mieux que les derniers rangs. Est-ce dû à l'altitude... on n'en sait rien. Quoi qu'il en soit, Carv Jong s'est classé 68e dans la 1ère étape, Marcel Roy, 99e et Domenico Muro, 100e. René Paquin, qui devait accompagner notre délégation à Mexico, à titre de directeur technique, a cédé sa place à Albert Gachon.

● Doug Harvey, 40 ans, qui s'aligne cette saison avec les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine, n'est pas le seul vétérán avec cette équipe. Effectivement, les Clippers sont, de tout le circuit, l'équipe au sein de laquelle le plus grand nombre de vétérans se retrouvent. Regan, 35 ans, Jean-Marie Cossette, 31 ans, Harry Pidhirny, 37 ans et Gilles Boisvert, 32 ans. C'est dire que la direction des Clippers fait confiance aux "p'tits vieux" cette saison. Aura-t-elle à s'en repentir? Les débuts fulgurants des Clippers semblent leur donner raison.

● Le Standard Soccer Club, de Montréal, célèbre cette année le cinquième anniversaire de sa création. A cette occasion, un grand bal anniversaire est organisé sous le haut patronage du président d'honneur, Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique à Ottawa, et il se tiendra au local de l'Union nationale belge, samedi soir. Le consul général de Belgique, Comte de Liedekerke et le corps consulaire de Montréal, seront également de la fête, ainsi que les présidents de différentes associations belges de la région métropolitaine. On y verra notamment le président de l'Association provinciale de soccer, M. J. G. Pinard, et le président de la ligue Nationale du Québec, M. Zimmerman.

\$8,500 pour Curly Lambert, ce fut une bonne aubaine

Le trotteur Curly Lambert sera en quête de sa quatrième victoire consécutive, en fin de semaine, alors qu'il sera le principal inscrit d'une course de \$3,000. Son entraîneur et propriétaire Roger Lareau, était de passage au bureau du secrétaire des courses, récemment, et il rappelait que lui, et son partenaire Mike Sherman, avaient déboursé \$8,500 pour faire l'achat de Curly Lambert, il y a quatre ans. Le cheval leur a gagné près de 10 fois le montant versé de

puis, Curly Lambert atteindra bientôt \$100,000 en bourses et il a gagné plus de \$80,000 pour la Ferme Lapinière, soit pour Sherman et Lareau.

Ses gains atteignent exactement \$97,580 et une victoire en fin de semaine le laisserait à \$920 de son objectif pour cette année. "Curly est certainement le meilleur trotteur que j'aie entraîné", a encore dit Roger Lareau. "Il nous a gagné \$20,000 par an en moyenne souvent plus et il a été une saison, mais il a quand

Chuvalo croit pouvoir vaincre Terrell

- Chuvalo: 33 gains en 44 essais
- Terrell: 7 revers en 44 matches

George Chuvalo a révélé que la maladie d'Ernie Terrell, il y a deux ans, l'a aidé à obtenir un match pour le titre, version de la WBA, contre le boxeur de Chicago à Toronto lundi soir. L'aspirant de Toronto, champion poids lourd canadien, a obtenu sa chance lorsque Terrell a dû se retirer d'un match avec Mike DeJohn à Louisville, le 27 septembre 1963.

Chuvalo a alors remplacé Terrell et a triomphé par décision. Il est ensuite sorti vainqueur dans 8 de ses 11 matches suivants, tous par K.O., et a annulé une fois.

"Le fait d'affronter DeJohn a aidé à mon classement, a dit Chuvalo. La maladie de Terrell m'a donné la chance de combattre."

Chuvalo, qui a commencé à boxer comme amateur à l'âge de 15 ans et est devenu professionnel à 18 ans, a remporté 33 de ses 44 combats professionnels, plus deux matches nuls. Cogneur puissant, il a mis 27 rivaux K.O.

Terrell, un géant de 6'6" avec une portée de 84 pouces, soit sept de plus que celle de Chuvalo, a triomphé à 37 reprises en 44 matches professionnels depuis 1957. Il n'a enregistré que 18 K.O., mais il n'aime pas qu'on lui rappelle qu'il n'a pas le coup de poing d'un champion.

"Je peux frapper aussi fort que n'importe lequel poids lourd, mais je boxe à ma manière", a-t-il déclaré à son camp d'entraînement de Toronto.

Vainqueur de Machen

Terrell est le 6ème membre d'une famille de 10 enfants. Il a appris à boxer lorsque la

famille a déménagé à Chicago en 1952.

La WBA, qui ne reconnaît pas Cassius Clay comme champion mondial, a accordé le titre à Terrell à la suite de sa victoire par décision en 15 rounds aux dépens d'Eddie Machen à Chicago le 5 mars.

Sa meilleure arme est un long jab de gauche, qu'il porte avec la rapidité de l'éclair. Chuvalo semble être une victime facile de ce coup, ainsi que l'a démontré Floyd Patterson en triomphant du Canadien dans un combat de 12 rounds au Madison Square Garden en février.

Chuvalo croit pouvoir l'emporter avant la limite du combat. "J'ai toujours été chanceux contre de grands adversaires, sans doute parce que je peux m'approcher davantage d'eux en me soustrayant à leur longue portée."

Le Canadien a l'habitude de s'attaquer d'abord au corps de ses rivaux avant de passer à la tête, mais il n'a révélé aucun plan contre les longs bras de Terrell.

"Je sais que Chuvalo sera un rival redoutable, car il affichera sa meilleure tenue contre moi parce que l'enjeu est très important et qu'il boxera devant ses partisans, a dit Terrell,

mais je suis plus habile que lui et ce sera toute la différence."

En dépit de son insistance sur son habileté, le champion de la WBA prédit que sa gauche produira un K.O. rapide.

Terrell a pris la vedette en avril 1962 lorsqu'il a remplacé un autre boxeur contre Cleveland Williams et a brillé même dans la défaite. Il a pris sa revanche un an plus tard en remportant une décision unanime contre Williams en 10 rounds.

Il a également vaincu Zora Folley en 1963 et a enregistré quatre autres triomphes l'an dernier en obtenant une chance au titre de la WBA.

Quand il ne boxe pas, Terrell écrit des chansons, chante, danse et joue de la guitare dans son groupe de musiciens qui évolue dans les petits clubs de nuit de Chicago.

Le combat, qui attirera probablement 16,500 spectateurs au Maple Leaf Gardens, sera télédiffusé en circuit fermé seulement au Canada et aux États-Unis.

Chuvalo recevra 25 pour cent des revenus aux guichets, plus une part des recettes à la TV.

Terrell est assuré d'un minimum de \$45,000, mais a des chances de récolter davantage si la foule est nombreuse.

APRÈS LAROSE...

Six autres gymnastes aux Jeux Gymniques

Le maître de la gymnastique, Gilbert Larose a déjà annoncé sa participation aux Jeux olympiques du Québec qui auront lieu au Forum de Montréal le 26 novembre. Le champion canadien ne sera toutefois pas seul à démontrer toute son habileté. M. Yvan Dubois, président du comité d'organisation des Jeux gymniques, nous révèle que six autres gymnastes canadiens-français ont accepté de prêter leur concours pour faire un succès de cette manifestation.

Roger Dion, de Québec est le plus connu du groupe. Ses partenaires pour la circonstance seront André Simard, André Provost, et Suzanne Gauvin, de l'Immaculée-Conception, et Lise Beaudet et Diane Masse de la Palestre nationale. Ces athlètes sont tous membres de l'équipe canadienne de gymnastique qui a su bien faire honneur à notre pays contre les représentants américains à Toronto dernièrement.

Roger Dion, attaché au club St-Sacrement de Québec, fait de la gymnastique depuis 60. Il a toujours compétitionné dans la catégorie senior. Il a terminé premier 13 fois. En 1964, il se classait 4ème au championnat du Canada. L'an dernier, il a pris le troisième rang à cette même épreuve.

L'athlète de la Vieille Capitale est âgé de 27 ans et professeur d'éducation physique. Son plus grand rêve serait de participer aux Jeux Olympiques au Mexique en 1968.

FUTUR CHAMPION

On considère André Simard comme un futur champion du Canada. Il est âgé de 20 ans et étudie à l'École

des Beaux-Arts. Il s'est adonné à la gymnastique en 1962 et depuis lors le succès lui a souri. Il était membre de l'équipe canadienne lors des Jeux Nord-Américains et Pan-Américains.

André Provost est entraîneur de l'équipe de gymnastique des Ambassadeurs de l'Assomption dont la renommée n'est plus à faire. Il concourt dans la catégorie senior et lui aussi est diplômé en éducation physique.

Suzanne Gauvin est l'autre membre de l'équipe du centre des loisirs Immaculée-Conception. Elle fait partie de la classe senior et est considérée comme un espoir du Canada pour les prochains Jeux Olympiques.

LISE BEAUDET

Les deux délégués de la Palestre nationale sont également de premier calibre. Lise Beaudet a gagné le championnat novice de la ville de Montréal en 1960; le championnat senior de Concordia en 1964 et elle a participé à la rencontre Canada-États-Unis à Toronto.

Sa compagne, Diane Masse fut première dans la division novice pour le total des épreuves au championnat de l'est du Canada en 1960. Elle a répété cet exploit chez les juniors en 1962. Cette année elle a décroché le titre de championne de la ville de Montréal et de la province dans les rangs seniors.

Ces six athlètes de chez nous seront en vedette lors des Jeux Gymniques en même temps que Gilbert Larose. C'est l'occasion rêvée pour tous les Québécois de voir à l'œuvre ces champions au cours de la même soirée.

Hommage des Ice Capades au monde du spectacle

C'est de magnifique façon qu'on rend hommage au monde du divertissement dans la toute nouvelle édition des "Ice Capades de 1966" qu'on verra au Forum du 9 au 16 novembre. En effet, la populaire revue sur glace qui tient annuellement l'affiche de l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest, en novembre, a consacré en son entier la seconde partie du spectacle de cette année au "Monde du Divertissement" de sorte que cette présentation toute faite de couleur et de richesse est vraiment six merveilleux numéros dans un.

On a rien oublié et il fait vraiment bon voir cent paires de patins agiles portés par les meilleurs patineurs et patineuses au monde rendre successivement hommage aux oeuvres du Broadway, à l'opéra, au ballet, à la télévision et au cirque de bien dignes façons. Chacun et chacune des vedettes des "Ice Capades" y va alors d'un solo enchanteur et on applaudira donc successivement les champions du monde du patinage pour paires, Otto Jelinek et sa sœur Maria, le champion mondial du patinage libre, Tommy Lutz, les virtuoses de l'adagio sur glace, Phil Romaine et Cathy Steele, la talentueuse Aja Zanova, deux fois championne du monde et le champion japonais Sashi Kuchiki évoluant devant les somptueux décors de Glenn Halse et dans des costumes qui tiennent vraiment du rêve.

Les "Capades" offrent plusieurs autres numéros à scènes grandioses dont "La Valse en Rouge" qui vous transportera à la Vienne d'il y a cent ans; "Holoholo Mokupuni" qui évoque les îles enchantées de la Polynésie dont la romantique Hawaii et aussi un numéro tout simplement mignon pour les jeunes "Alice au Pays des Merveilles" avec en scène tous les personnages charmants de Lewis Carroll.

Comme toujours enfin, il y a beaucoup de comédie avec en vedette les as que sont entre autres le Viennois Hans Leitter, l'impayable mime Joe Jackson Jr., les excellents Montréalais Jean Labrecque et George Bussey et l'extraordinaire chimpanzé sur patins Spanky et son entraîneur Dave Pitts.

Dick Groat et Bill White sont échangés aux Phillies

ST-LOUIS — Bill White et Dick Groat, les deux seuls membres qui restaient du champ intérieur des Cards de St. Louis en 1965, ainsi que le receveur substitut Bob Uecker sont passés aux Phillies de Philadelphie hier en retour du voltigeur Alex Johnson, du lanceur Art Mahaffey et du receveur substitut Pat Corrales.

L'échange des six joueurs laisse les Cardinals, qui ont remporté la série mondiale en 1964 avec un des meilleurs champs intérieurs dans les majeures, sans jouer d'intérieur reconstruit, mais avec un surplus de candidats au champ droit et au monticule.

De plus, l'échange, qui en laisse certes prévoir d'autres, procure aux Phillies deux joueurs de premier but et trois arrêts-courts, qui ont tous joué régulièrement.

Le départ de White et Groat suit celui du troisième but Ken Boyer, qui est passé aux Mets de New-York la semaine dernière en retour du lanceur Al Jackson et du troisième but Charley Smith dans un échange qui a inauguré le nettoyage préliminaire des champs de la saison 1966 eurent terminé au septième rang la saison dernière.

Ainsi, seuls, les rapides voltigeurs Lou Brock et Curt Flood sont les coigneurs puissants des Cards avec 16 et 11 circuits respectivement.

Boyer, avec 255 circuits en 11 saisons, et White, avec 140 en sept campagnes, étaient les coigneurs chez les Cards tous jours reconnus comme une équipe puissante à l'offensive.

"En Johnson, nous possédons un des voltigeurs les plus rapides dans le baseball," a déclaré le pilote des Cards, Red Schoendienst, songeant sans doute au nouveau stade spacieux où les Cards évolueront la saison prochaine.

Johnson, qui frappe de la droite, a affiché une moyenne de 294, y compris huit circuits et 28 points produits, en 97 parties à sa première saison complète dans les majeures en 1965.

Corrales, qui a présenté une fiche de 224 en 63 parties, sera probablement le substitut de Tim McCarver.

Le départ de Mahaffey était à prévoir surtout à la suite de ses disputes continues avec le gérant Gene Mauch la saison dernière. Mahaffey a participé à 22 matches, avec un record de 2-5 et une moy-

enne de points alloués méritée de 6.21.

En White, les Phillies ont obtenu un des meilleurs premiers buts défensifs du circuit même s'il a faibli au marbre en 1965 avec une moyenne de .289, y compris 73 points produits et 24 circuits. Par ailleurs, les Phillies étaient manifestement mécontents de la tenue de Dick Stuart et un échange est peut-être déjà complet, lequel enverrait Stuart à une équipe de la ligue Américaine, mais on ne peut l'annoncer officiellement avant la date des échanges inter-ligues le 21 novembre.

Uecker, qui frappe de la droite, est solide sur la défensive. Il a pris part à 53 parties et affiché une moyenne de .228, y compris deux circuits et 19 points produits. Il sera probablement le substitut de Clay Dalrymple.

Enfin, Groat, a participé à 153 parties à St. Louis et a présenté une fiche de .254, soit sa plus basse moyenne en 12 saisons sous la grande tente. Avant les trois dernières saisons avec les Cards, Groat avait évolué pendant neuf ans avec Pittsburgh et s'était mérité le titre du joueur le plus utile de la LN en 1960.

LES VOICI! 3 bières populaires en nouvelles canettes TOUT ALUMINIUM

Chacune a sa saveur unique
— bien à l'abri dans ces canettes sans soudure.



OUVERTURE-ÉCLAIR:
vous tirez... vous
versez: elle vous livre à
l'instant toute la
saveur de votre bière
préférée!

SANS SOUDURE,
TOUT ALUMINIUM,
les nouvelles canettes
se refroidissent plus
vite. Plus légères, elles
se transportent,
s'empilent et se
servent facilement.

Faites-en l'expérience dès aujourd'hui...
toutes trois sont meilleures que jamais,
en canettes
TOUT ALUMINIUM

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCAT

JEAN-PAUL PARENT

avocat

4 est, rue Notre-Dame
Chambre 605
Tél.: 878-9494
Rés.: 274-1359

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
MARION & MARION
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et
salles de montre sont déménagés à
214 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG
Vous y trouverez: dactylographes,
machines à calculer, à photocopier,
à additionner, à dicter, duplicateurs,
horloges de temps, salles de montage
spéciales de meubles de bureau,
etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Nous avons notre nouveau téléphone: 861-5771

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL

VI. 9-2371

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 90 PAYS

DISTRI. WHISKY ET IMBOUTEILLE. A VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHNEIDER DISTILLERIES LTD

Vietnam: les forces américaines parviennent à dégager Plei Me

SAIGON — Victoire sud-vietnamienne à Plei Me, où les forces américaines ont mené des opérations de nettoyage après avoir été

gagés depuis sept jours. Une colonne blindée de secours envoyée de Pleiku à 25 milles de là, est arrivée hier matin en vue du camp. Mais ses opérations ont été menées sans contact, après avoir été

préparées par un intense bombardement d'artillerie et d'aviation. D'après les services de presse américains, ce bombardement aurait fait plus de 300 morts parmi les soldats du Vietcong qui étaient dissimulés dans des tunnels ou dans des trous autour du camp. Cent soixante-quatre cadavres ont été jusqu'ici dénombrés sur le terrain.

Qu'est devenu le Vietcong? Il est vraisemblable que, fidèle à sa tactique, il a décroché pendant la nuit de mardi à mercredi qui a été la première nuit calme depuis huit jours. Les opérations de nettoyage continuent.

Si l'on doute dans les milieux américains de Saigon que des Nord-Vietnamiens ou des conseillers chinois aient été mêlés à la bataille de Plei Me, on indique que deux régiments du Nord-Vietnam seraient récemment arrivés au sud du 18e parallèle.

Aux Etats-Unis, M. Dean Rusk a lancé un appel pour une solution négociée du problème vietnamien. Des étudiants américains avec l'approbation de la Maison-Blanche, ont donné un nombre aux Etats-Unis leur sang pour prouver leur accord à la politique du président Johnson dans le Sud-Est asiatique. Il s'agit de répondre véritablement aux manifestations contre la guerre au Vietnam qui se sont déroulées dans le pays la semaine dernière.

On a tendance à mettre en doute, et même à rejeter par-

mi les services de renseignements américains à Saigon l'information de source étrangère selon laquelle un servent de mitrailleuse vietcong aurait été vu enchaîné à sa mitrailleuse.

Le capitaine Harold Moore, chef du camp des forces spéciales, avait déclaré que, selon un montagnard du camp, au cours d'une patrouille, un vietcong enchaîné à son arme avait été aperçu.

On déclare à Saigon qu'il s'agit probablement d'un système d'attache observé dans plusieurs régions du Vietnam permettant aux serveurs vietcong de déménager plus rapidement leurs armes vers les tunnels surtout dans les secteurs bombardés par l'aviation.

En tout cas, ajoute-t-on, aucune indication parvenant de Plei Me ne permet de noter une baisse de moral des troupes vietcong.

Au contraire, elles ont attaqué avec un courage auquel on rend hommage les conseillers américains.

Tel celui qui citait le cas d'un jeune vietcong sortant d'un trou à trente mètres du camp, près des blockhaus, et courant à découvert vingt mètres pour lancer une grenade sur un groupe d'Américains et de rangers et regagnant son trou devant des témoins paralysés par tant d'audace. Un de ses camarades tenta de réussir le même exploit plus tard mais fut abattu par les soldats tirant du fort.

De Gaulle fera connaître ses intentions le 4 nov.

PARIS — Le 4 novembre à 20 heures, les Français sauront si — comme la majorité d'entre eux le prévoient — le général de Gaulle, après sept ans d'exercice du pouvoir, sera personnellement candidat à l'élection présidentielle du 5 décembre ou s'il se contentera de soutenir un dauphin.

A l'issue du conseil des ministres, on apprendait hier en effet que le chef de l'Etat s'adresserait, dans une allocution radiodiffusée au pays le 4 novembre, et chacun comprenait que dans cette allocution, il ferait part aux Français de sa décision.

Ainsi le président de la république prolongera le "suspense" presque jusqu'à la limite du 9 novembre qu'il avait fixée.

"Vous connaîtrez ma décision avant deux mois", avait-il déclaré à sa dernière conférence de presse du 9 septembre. Depuis cette date, le pesant mystère n'aura pas empêché que se développe avec force dans les cercles gouvernementaux la conviction — qui était déjà celle de l'homme de la rue, à savoir que le général de Gaulle solliciterait lui-même le 5 décembre le renouvellement de son mandat, "conviction sans doute fondée sur des impressions et non sur des confidences", précise-t-on dans son entourage à l'Elysée où l'on fait remarquer que rien de valable ne peut être dit avant le 4 novembre.

Le général de Gaulle — 75 ans le 2 novembre qui a prolongé exceptionnellement son week-end de Colombey-le-deux-coutume, aura sans doute commencé de préparer — comme il a accoutumé de la faire — dans le silence de sa propriété champenoise, l'allocution décisive du 4 novembre.

Ce jour-là, fête de la Saint-Charles — à 13 jours de l'ouverture de la campagne présidentielle et à un mois de l'élection proprement dite — les Français pourront sans doute considérer que la liste des candidats est close. Pour leur première élection, en ce siècle, du président de la république au suffrage universel 28 millions d'électeurs — hommes et femmes — auront à choisir entre six candidats.

Saint-Domingue: dangereuse rupture entre les civils et les militaires

SAINT-DOMINGUE — L'avenir immédiat paraît lourd de menaces à Saint-Domingue. Le président Garcia Godoy, qui, depuis quelques jours, ne se rend même plus au palais présidentiel, n'a pas réussi à amener les militaires à coexister pacifiquement avec les civils.

Malgré tout son désir d'éviter le chaos à son pays, le chef du gouvernement n'a pas encore pu trouver la baguette magique qui lui permettrait d'apaiser les passions et de ramener une vie normale dans la république dominicaine.

Depuis cinq jours le gouvernement provisoire hésite à promulguer un décret, tout prêt, mettant fin aux fonctions des généraux qui occupent les postes clés de l'armée. Le ministre des forces armées, lui-même, n'a pas assisté aux deux dernières réunions du cabinet. Il aurait pendant ce temps rencontré des chefs de la "force interarmées de paix".

Ce sont des hommes de cette force qui ont remplacé les policiers chargés de récupérer les armes encore détenues par des civils et qui n'avaient recueilli qu'un butin dérisoire malgré la porte à porte pratiquée. Hier encore des civils

armés avaient occupé le ministère des travaux publics incendiant des voitures et ne l'avaient évacuée qu'à l'arrivée de la troupe. De plus, les militaires qui ont pris part à la guerre civile, n'ont pas encore rejoint leurs unités mais demeurent groupés dans des camps aux fins d'épuration individuelle. La "ségrégation" des militaires reste aussi marquée qu'aux premiers jours de la lutte.

Cette rupture virtuelle entre pouvoir civil et pouvoir militaire, ainsi que l'évolution de la situation ces jours derniers, pourraient, selon les observateurs politiques, soit amener M. Garcia Godoy à renoncer à son poste au profit du vice-président, M. Manuel Joaquín Castillo, soit au contraire aboutir au retrait des grands chefs militaires.

Chaque nuit maintenant des coups de feu isolés troublent le silence de la ville endormie. Et dans les vieux quartiers de

L'échec de Gemini-6 pourrait modifier et hâter le prochain vol

WASHINGTON — L'enquête sur l'échec de l'"Agena 5002" qui a entraîné, lundi, l'annulation du vol "Gemini-6" de Walter Schirra et de Thomas Stafford, se poursuit activement et dans le plus grand secret, au Cap Kennedy et à Sunnyvale, en Californie, où la "Lockheed Aircraft" construit ou met au point cinq autres missiles de ce type destinés à autant de missions comportant des "rendez-vous" dans le programme "Gemini" l'an prochain.

On doute, dans les milieux autorisés, que la NASA soit à même de révéler avant une semaine au moins:

1) La cause de cet important contretemps.

2) La raison pour laquelle un prototype de l'"Agena 5002" n'a jamais été expérimenté en vol ou au sol avant l'échec de "Gemini-6".

3) Les répercussions de cet insuccès sur l'ensemble du programme "Gemini". On se demande notamment à Washington si les prochains "Agenas" devront subir de radicales modifications qui pourraient freiner l'effort maximum actuel des Etats-Unis pour remporter la course au cosmos. L'actuelle enquête "Gemini" permettra sans doute aussi de

fixer la date précise du prochain vol de ce programme: "Gemini-7". Initialement prévu pour le 8 ou 9 décembre, il se pourrait en effet que par suite de la présence, au "PAD" 19 au Cap Kennedy de la fusée "Titan-2" qui n'a pu servir au lancement de Schirra et Stafford dans le cosmos, mais qui est virtuellement prête à partir, "Gemini-7" soit avancé.

Ce vol de 14 jours comportera un "rapprochement", jusqu'à une soixantaine de pieds, avec le second étage de la fusée porteuse, et de nombreuses expériences médicales affaiblissant à cette longue "épreuve d'endurance". Outre les données précédemment envisagées pour ce lancement on fait état, dans les milieux proches de la NASA, de celles du 2 décembre ou même du 25 novembre.

Puissance de la force "H" française en 70

PARIS — "La détermination de Charles de Gaulle de donner à la France la capacité de se défendre sans l'aide de ses alliés commence à voir des résultats", écrit la revue américaine de tendance républicaine "US News and World Report" dans un long article consacré à la force de dissuasion nucléaire française.

"En 1970, ajoute la revue, l'armée française doit être capable de contenir toute attaque soviétique terrestre dirigée contre l'Europe à la frontière française du Rhin et pendant un temps suffisamment long pour permettre à la France de lancer une attaque nucléaire contre les villes de Russie."

Après avoir estimé le coût de la force nucléaire française en 1970 à plus de 13 milliards de dollars, la revue conclut: "Un des atouts de de Gaulle est que les Etats-Unis ne peuvent défendre le reste de l'Europe sans défendre la France. Le président français se sert de ce fait aujourd'hui pour construire une force nucléaire indépendante. Cette force, espère de Gaulle, fera de la France le leader d'une Europe indépendante."

La tendance dure l'emporte au Brésil: pouvoirs exceptionnels à Castelo Branco

RIO DE JANEIRO — Un calme total règne dans l'ensemble du pays, après la promulgation du second "Acte institutionnel" par le maréchal Castelo Branco. La proclamation de l'état d'alerte a été jugée inutile par les autorités, déclare-t-on de source militaire proche du ministère de la guerre. Des discrètes mesures de sécurité ont seules été prises.

A Rio de Janeiro, Sao Paulo et Belo Horizonte, où l'opinion publique a été informée par la radio et la télévision de la déclaration du maréchal Castelo Branco et des mesures exceptionnelles prises par le président, les faits sont commentés avec animation mais sans passion excessive. La population continue à vaquer à ses occupations, sans manifester d'effervescence.

"Le président Castelo Branco usera avec modération des pouvoirs exceptionnels qui lui sont conférés, aux termes du nouvel acte institutionnel, instrument absolument indispensable pour mettre fin aux tensions politiques paralysant le pays", a déclaré hier M. Juracy Magalhães, ministre brésilien de la justice, au cours d'une conférence de presse.

M. Magalhães a annoncé la proclamation d'un acte complémentaire, réglementant le statut des citoyens privés de droits civiques et établissant une peine ferme d'emprisonnement pour les contrevenants. Il a affirmé à ce sujet que l'ancien président Juscelino Kubitschek "ne serait pas l'objet de traitements injustes".

Le ministre a également précisé que le gouvernement fédéral n'usera de son pouvoir de prononcer de nouvelles déchéances de droits civiques qu'en cas d'infractions ou de provocations constatées postérieurement à l'entrée en vigueur du second Acte institutionnel.

Enfin M. Magalhães a indiqué que tous les gouvernements des Etats avaient accueilli favorablement la proclamation des mesures d'exception et que de ce fait la proclamation de l'état de siège ne s'imposait pas dans les circonstances actuelles.

Les grands vaincus de la crise politique qui s'est dénouée spectaculairement sont, selon les milieux de l'opposition, les "modérés" de l'entourage du président Castelo Branco. Depuis près d'un an, les groupes civils et militaires responsables du mouvement armé qui renversa en avril 1964, l'ancien président Joao Goulart, étaient divisés en deux tendances: ceux qui préconisaient un rapide retour à la démocratie d'une part, et les intransigeants, favorables à un durcissement du régime, d'autre part. Ces derniers se recrutaient surtout parmi les jeunes officiers et les mouvements civils anti-communistes.

Les modérés s'étaient assurés une première victoire en obtenant du président de la République qu'il se porte garant que les élections du début d'octobre se dérouleront normalement. Onze Etats de la fédération de-

vaient élire leurs gouverneurs. Le gouvernement a tenu sa promesse. Les élections se sont déroulées normalement, mais, au lendemain même du dépouillement du scrutin, la crise commença à se nouer. Dans la plupart des onze Etats, les candidats de l'opposition triomphaient. Ce fut surtout la victoire, dans les deux Etats-clé du

Minas Gerais et de Rio-de-Janeiro de deux grands amis de l'ancien président Juscelino Kubitschek (M. Israël Pinheiro et M. Negrão de Lima) qui sema la panique chez les "durs". Pour ajouter au malaise, M. Kubitschek décidait de rentrer au Brésil au lendemain même du scrutin après seize mois d'exil à Paris.

C'est un total de 71 personnes

que M. Wilson a reçu hier, dont les leaders africains et leurs conseillers ont été les principaux. Nkomo et Sithole, qui ont été amenés en avion militaire des résidences aux-quelles ils sont assignés, puis en hélicoptère de l'aéroport de Salisbury sur les terrains de Government House, passent la nuit dans la capitale rhodésienne.

Le lieu est gardé rigoureusement secret, les autorités craignant de nouvelles manifestations après les désordres qui se sont produits hier midi devant la résidence du gouverneur ou 1,500 Africains ont crié et chanté pour réclamer Nkomo, et ont dû être dispersés par les policiers aidés de chiens loups.

Le premier ministre britannique a reçu pendant plus de deux heures chacun des deux groupes de l'opposition africaine. Pendant son premier entretien avec M. Sithole, il a fait venir sir Elwin Jones, l'attaché général à peine débarqué de l'avion de Londres.

LA NOUVELLE BASCULE ÉLECTRONIQUE

enregistre le poids des wagons en marche



Ce nouvel instrument de mesure peut peser un wagon en 3 secondes pendant qu'il avance à une vitesse de 12 milles à l'heure, même s'il tangue sur ses ressorts. Résultat: une classification des wagons accélérée, des livraisons plus rapides.

On a d'abord essayé toutes les bascules connues. Mais toutes étaient perturbées par les vibrations et les secousses des wagons.

La technique du CN mit alors au point la bascule électronique. C'est la première du genre qui soit approuvée par le Bureau fédéral des poids et mesures.

Huit capteurs d'efforts y produisent une tension qui est traitée par une calculatrice. Celle-ci, en éliminant les hautes fréquences, permet au poids réel d'apparaître sous forme numérique et de s'imprimer sur téletype. C'est une autre réussite de la technique du CN et la solution économique d'un vieux problème. Le service de la technique CN est à votre disposition. Communiquez avec un représentant des ventes marchandes. Soyez sûr qu'il trouvera le moyen de résoudre les problèmes de transport que vous lui soumettez.

la technique **CN**

La bascule électronique du CN (Brevets déposés)

